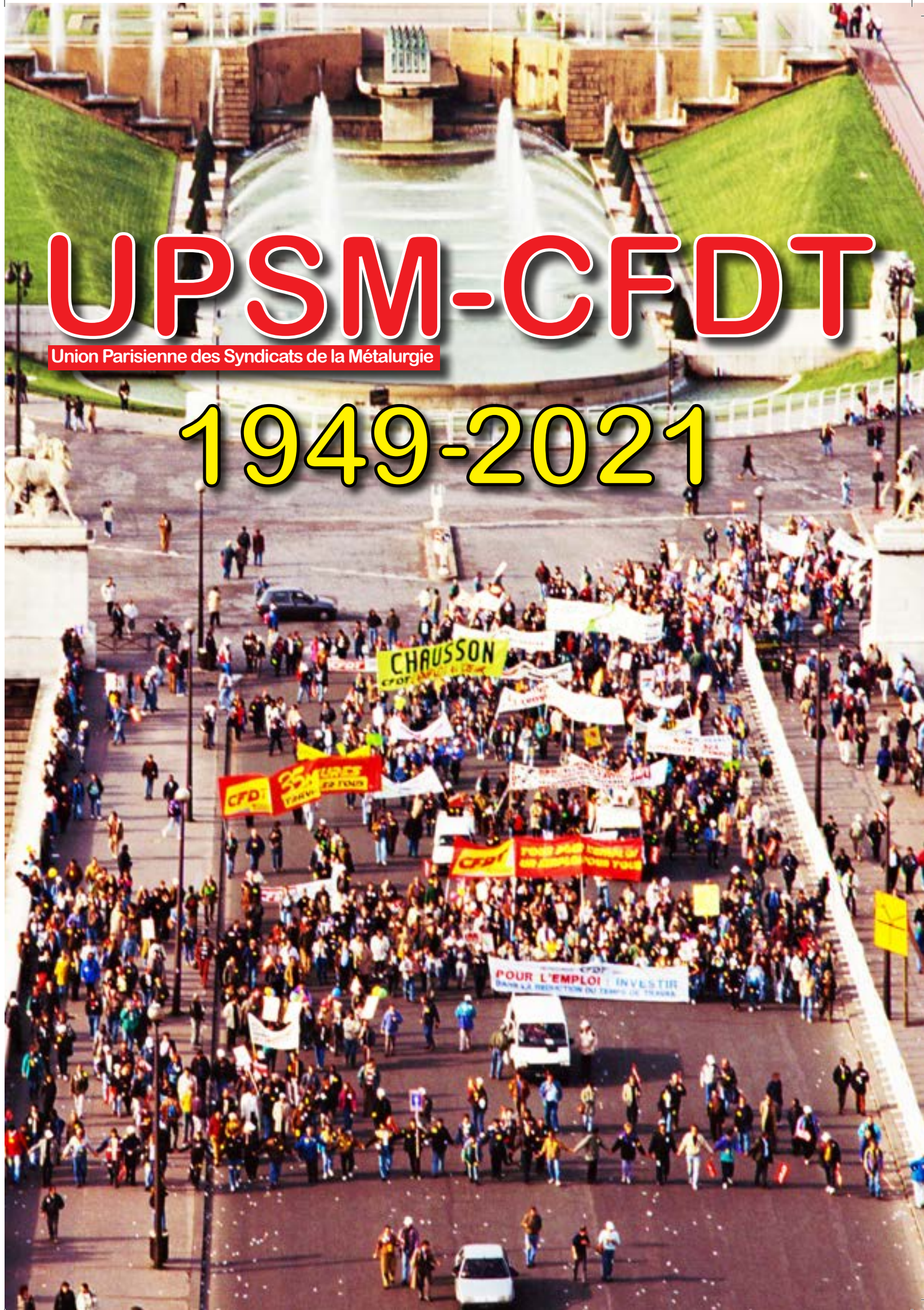


UPSM-CFDT

Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie

1949-2021



UPSM-CFDT

Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie

1949-2021

sommaire

Avant la création de l'UPSM	page 5	- Une montée des critiques face à la ligne politique confédérale	page 33
- 1936 : le front populaire	page 5	- Des objectifs de transformation portés dans l'action au quotidien	page 35
- 1939 à 1945 : la guerre	page 7		
- L'après-guerre	page 7		
1939 - 1946 :		1989-2002 :	
Création de l'UPSM	page 9	Oser un monde différent	page 41
- Le statut collectif des travailleurs profondément modifié	page 11	- Une période de désindustrialisation, de privatisations et de cohabitation politique	page 41
- Les structures de l'UPSM : une première étape de développement	page 11	- Le poids du contexte politique	page 43
		- Les critiques face à la ligne politique confédérale se poursuivent	page 43
1964 :		- De nouveaux axes de réflexion	page 45
La CFTC devient la CFDT	page 11		
1949 à 1966 :		UPSM 2003-2021 :	
- Mise en place des syndicats de branches professionnelles	page 13	Vers de nouveaux horizons	page 47
		- Avant l'orage	page 47
1967 - 1976 :		- Coup de tonnerre	page 47
La relève syndicale confrontée aux restructurations industrielles	page 15	- Une survie conflictuelle	page 49
- Le tournant de 1968 : Crise sociale et nouveaux enjeux	page 17	- L'action syndicale malgré tout	page 51
- Le renforcement de l'appui à l'action syndicale au sein de l'entreprise	page 19		
- Nouvelles couches sociales salariées, nouvelles revendications	page 21	Annexe 1 : Evolution de l'emploi dans la métallurgie en Ile de France	page 56
- Nouvelles formes de lutte	page 21	Annexe 2 : Les adhérents CFDT de la métallurgie en Ile de France	page 57
		Annexe 3 : Tableau de synthèse des syndicats CFTC de la métallurgie régionale parisienne jusqu'en 1944	page 58
1977 À 1988 :		Annexe 3 (suite) : Tableau de synthèse des syndicats après 1945	page 59
L'accélération des restructurations et la baisse des emplois industriels	page 27	Annexe 4 : Ouvrages écrits par des militants CFDT métaux	page 60
- Une action syndicale sur la défensive avec des sections aux effectifs en baisse	page 27	Annexe 5 : Intervention du groupe Mémoire et Histoire lors de l'Assemblée Générale de dissolution de l'UPSM le 8/12/2021	page 66
- Une réorganisation de l'UPSM effectuée dans la douleur	page 29		

introduction

La réorganisation de la Fédération générale des Mines et de la Métallurgie CFDT (FGMM) lancée au début des années 2020 met fin aux Unions mines-métaux régionales.

Cette orientation a pour conséquence la disparition de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM) CFDT amenée à se dissoudre lors de son assemblée générale du 8 décembre 2021.

Cette décision met un terme à soixante-douze ans de l'histoire d'une organisation professionnelle régionale syndicale, d'abord CFTC puis CFDT, qui a marqué de son empreinte particulière l'histoire ouvrière et sociale de la seconde moitié du 20^{ème} siècle et les vingt premières années du 21^{ème}.

L'UPSM est née le 29 janvier 1949 pour unifier dans une même organisation des syndicats CFTC de catégories socio-professionnelles différentes (ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres), membres de fédérations différentes, syndicats présents parfois en même temps dans les mêmes entreprises de la métallurgie parisienne.

Caractérisée par une structuration solidaire assise sur une mise en commun des moyens issus des cotisations des adhérents, l'UPSM a pu doter ses syndicats de moyens matériels, intellectuels et humains conséquents, qui lui ont permis, face à une CGT historiquement plus puissante, voire hégémonique, de s'implanter de façon progressive dans les entreprises de la métallurgie parisienne jusqu'à devenir la première organisation dans nombre d'entre elles.

Cette organisation lui a également permis de prendre une place particulière dans l'histoire interne de la CFDT tant au plan professionnel qu'interprofessionnel.

La fin de l'UPSM ne scelle pas la fin du syndicalisme CFDT dans les entreprises de la métallurgie d'Ile-de-France, mais les militants d'aujourd'hui et de demain auront d'autant plus de force pour affronter les défis qui les attendent qu'ils puiseront leur énergie dans une histoire dont ils sont les héritiers.

Cette brochure est réalisée par le groupe Mémoire et Histoire de l'UPSM, constitué d'anciens militants et permanents de cette organisation. Ce groupe participe depuis 2008 à la rédaction de biographies des militants qui ont fait l'histoire de la CFDT dans la métallurgie parisienne afin d'alimenter le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social français (<https://maitron.fr>).

Soucieux de préserver les archives de l'UPSM et d'aider à la connaissance de son histoire, le groupe a réalisé plusieurs documents comprenant les clés de lecture de cette histoire et les biographies des militants qui l'ont marquée de leur engagement.

Le dernier en date a été publié sous le titre « METALLURGIE PARISIENNE CFTC-CFDT : UN SIECLE DE PARCOURS MILITANTS ». Il rassemble, après une présentation des grandes lignes de l'histoire organisationnelle de l'UPSM, 188 notices biographiques de militantes et militants.



Réunion du SECI (syndicat des employés du commerce et de l'industrie) au début du XXème siècle.



Avant la création de l'UPSM

A partir de 1815, les premiers regroupements de salariés sont créés avec des coopératives, des mutuelles pour le secours et l'entraide et des « Résistances » pour le soutien à l'action.

Toutes ces formes d'organisation tentent de contourner **la loi LE CHAPELIER qui, depuis 1791, en réaction aux corporations de l'ancien régime, interdit tout groupement professionnel**. Non seulement elle empêche toute assemblée de se fixer des objectifs en matière de négociation salariale ou de prix, mais, de plus, elle interdit aux collectivités publiques d'en tenir compte et d'accepter leurs pétitions.

En 1830, la « Société des droits de l'homme » de Paris est organisée en sections de métiers (bijouterie par exemple).

La répression de la révolution de 1848 fait disparaître les organisations structurées sur une base professionnelle, ainsi que le « Comité Central des Ouvriers du Département de la Seine », de même que tous les droits acquis par les ouvriers.

En 1864, suppression du délit de coalition et reconnaissance du droit de grève individuel.

De 1864 à 1868, les grèves se multiplient avec mise en place de comités de grève constitués de délégués chargés de négocier avec les patrons. Puis sont créées des « chambres syndicales », à Paris, celle des bronziers rassemble 6 000 adhérents, celle des bijoutiers 1 900 et celle des mécaniciens 5 à 10 000.

En 1884, législation autorisant les syndicats et en 1886 création des « Bourses du travail ».

En 1887, création du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI), premier syndicat chrétien, qui fut l'un des ancêtres de la CFTC créé en 1919. Dès 1900, il est ouvert aux non catholiques et, en 1914, il regroupe plus de 8 000 adhérents. Jules ZIRNHELD en est le président et Gaston TESSIER le secrétaire adjoint.

En 1895, congrès constitutif de la CGT.

En 1896, constitution du premier syndicat chrétien des ouvriers de la métallurgie.

En 1907, constitution du Syndicat B.J. O (Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie).

En 1909, création du « Syndicat professionnel d'ouvriers chrétiens de la métallurgie et parties similaires de la région parisienne ».

En 1916, se crée « l'Union centrale des syndicats féminins » avec Marguerite MARTIN.

Les 1er et 2 novembre 1919, congrès constitutif de la CFTC avec des fédérations catégorielles (le syndicat des employés est rattaché à la fédération des employés).

1936 : Le Front Populaire

Pendant les grèves, alors que la CGT se renforce en multipliant les syndicats d'entreprise, **la CFTC crée des Sections Syndicales d'Entreprise (SSE) rassemblées en syndicats géographiques. Elle compense ainsi la faiblesse des implantations dans les entreprises par une mutualisation des moyens de réflexion, de solidarité et d'action**. Dans ce même esprit de solidarité se créent les premiers éléments de ce qui est aujourd'hui **la CNAS**, (Caisse nationale de solidarité syndicale) structure unique dans le syndicalisme français.

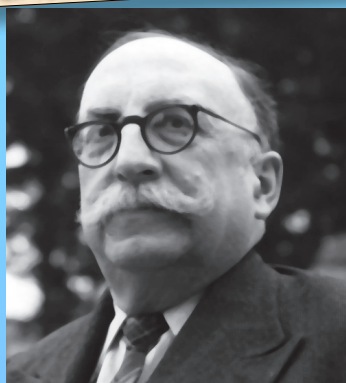
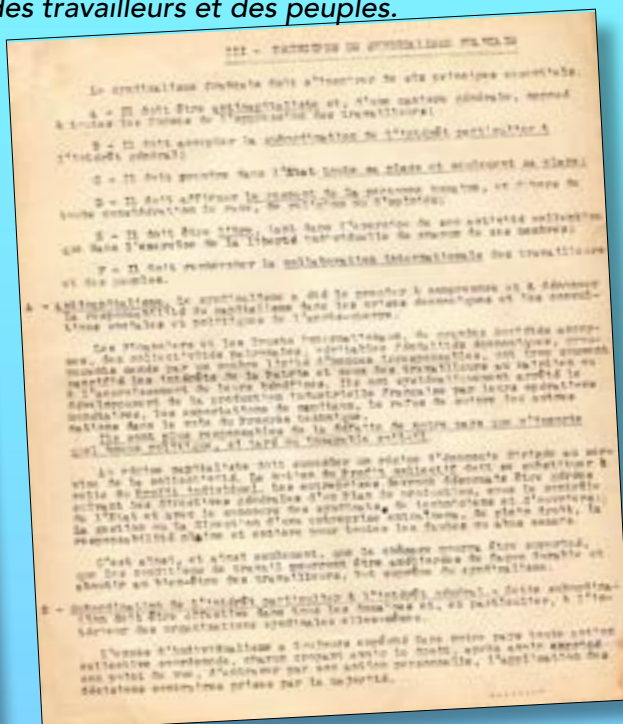
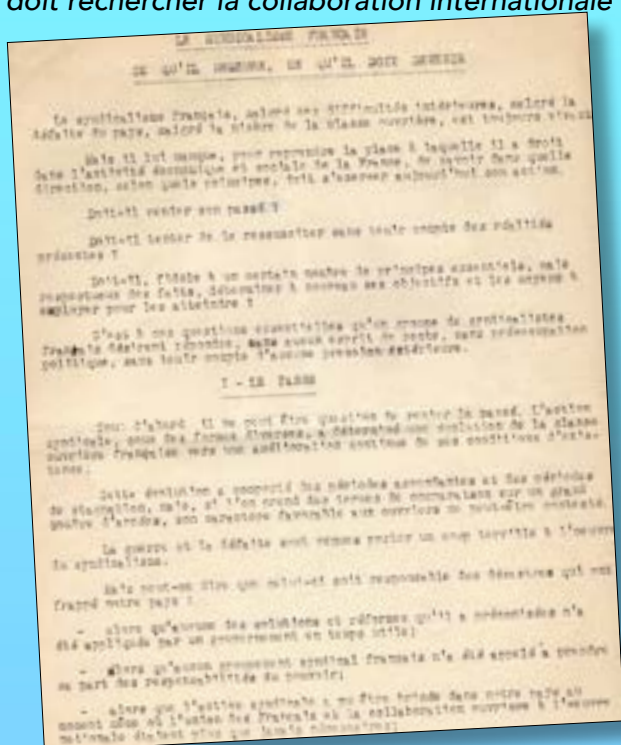
Malgré la faiblesse affichée des forces pendant la grève, la CFTC connaît un fort développement dans la métallurgie parisienne.

Le Manifeste des 12

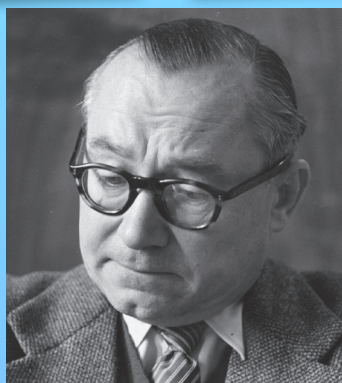
Le 9 novembre 1940 le gouvernement de Vichy fait publier un décret annonçant la dissolution immédiate des centrales syndicales. Quelques jours après, le 15 novembre 1940 douze responsables des deux centrales syndicales françaises signent un texte, il s'agit de Maurice BOULADOUX, Gaston TESSIER, et Jules ZIRNHELD pour la CFTC, et d'Oreste CAPOCCI, François CHEVALME, Albert GAZIERS, Eugène JACOUD, Robert LACOSTE, Christian PINEAU, Louis SAILLANT et Victor VANDEPUTTE pour la CGT. Par leur signature, les trois dirigeants de la CFTC font publiquement acte de protestation contre le régime mis en place par Pétain et annoncent l'entrée en résistance des syndicalistes français.

Le Manifeste décline ainsi les « principes du syndicalisme français ».

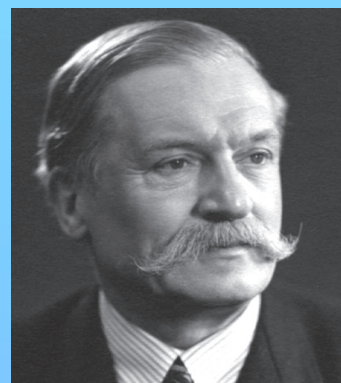
- A. Il doit être anticapitaliste et, d'une manière générale, opposé à toutes les formes de l'oppression des travailleurs.
- B. Il doit accepter la subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général.
- C. Il doit prendre dans l'État toute sa place et seulement sa place.
- D. Il doit affirmer le respect de la personne humaine, en dehors de toute considération de race, de religion ou d'opinion.
- E. Il doit être libre, tant dans l'exercice de son activité collective que dans l'exercice de la liberté individuelle de chacun de ses membres.
- F. Il doit rechercher la collaboration internationale des travailleurs et des peuples.



Gaston TESSIER
président de la CFTC
en 1940.



Maurice BOUDALOUX
devient secrétaire
général de la CFTC
en 1948 puis
président en 1953.



Jules ZIRNHELD
président avant
Gaston TESSIER.
Il décède en décembre 1940,
un mois après la signature.

Le texte complet du manifeste est disponible sur le site internet des archives CFDT :
<https://archives.memoires.cfdt.fr/document/du/moment/p19/le-manifeste-des-douze-15-novembre-1940>

Sont créés :

- Le Syndicat des ouvriers de la métallurgie
- Le Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens, employés (1937)
- Le Syndicat des ouvrières de la métallurgie et industries connexes (1937)
- Plusieurs syndicats locaux (Melun, Moret sur Loing, Orly, Seine Nord-Ouest)

1939 à 1945 : La guerre

Pour la CFTC, comme pour les autres organisations, la période de guerre constitue une période trouble au cours de laquelle les militants se divisent sur l'attitude à adopter. Après la dissolution des confédérations syndicales par le décret du 9 novembre 1940, 3 responsables de la confédération CFTC cosignent, avec 9 responsables CGT, le manifeste des douze, le 15 novembre 1940. C'est le premier acte de résistance du syndicalisme.

Après la publication de la charte du travail le 26 octobre 1941, de nombreux dirigeants parisiens de la CFTC, dont Jean PÉRÈS ou Lucien LEONARD, soutiennent les thèses participationnistes tandis que les abstentionnistes se trouvent surtout parmi les dirigeants repliés en zone libre.

La CFTC participe au CNR (Conseil national de la Résistance) dès 1943.

L'après-guerre

Après la libération s'ouvre une période de relance de la vie syndicale, de l'action dans les entreprises et de fort développement.

En 1946 sous l'impulsion du programme du CNR sont votées les lois dites « ouvrières » : la Sécurité sociale, les Comités d'entreprise, l'inscription dans la constitution du droit syndical et de grève, une nouvelle grille de classification qui reste en vigueur jusque dans les années 70...

Avec la reconstruction s'ouvre la période dite des « Trente glorieuses ».

La CFTC est un syndicat minoritaire mais qui se développe plus spécialement dans les grandes entreprises de la région parisienne, en particulier, notamment sous l'impulsion de militants de la JOC (jeunesse ouvrière chrétienne). Au sein de la CFTC, une partie des militants, dont bon nombre issus de la JOC, s'organisent au sein du groupe « Reconstruction » lequel prépare les évolutions à venir.

Les syndicats deviennent mixtes, mais l'opération est souvent vécue comme une intégration des syndicats féminins dans les syndicats masculins.

En 1945, la métallurgie Parisienne comprend 5 syndicats :

- 3 appartiennent à la fédération de la métallurgie : le syndicat des ouvriers, le syndicat de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (B.J.O) qui intègre l'horlogerie et les métiers d'art, un syndicat des agents de maîtrise, techniciens, employés.
- Un syndicat des employés, techniciens et agents de maîtrise rattaché à la fédération des employés.
- Le syndicat des ingénieurs et cadres de la métallurgie rattaché à la fédération des ingénieurs et cadres.

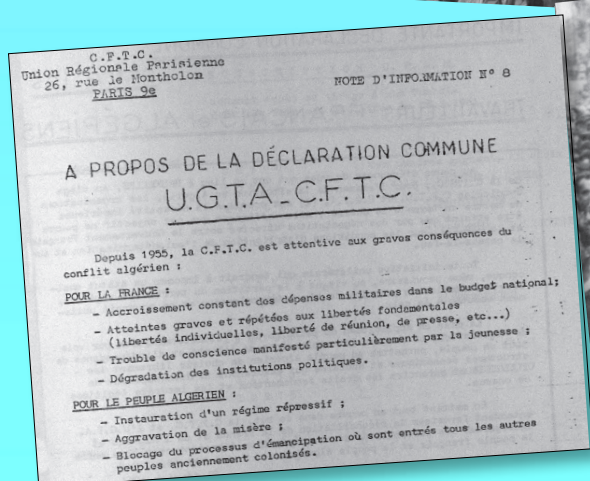
Portées par une démarche de solidarité, ces 5 organisations coordonnent leur action au sein d'un « cartel intersyndical de la métallurgie de la région parisienne » qui, dès 1947, concrétise son activité par des notes aux sections et des actions revendicatives comme des meetings.



Le cinquième congrès de l'UPSM CFTC



La paix en Algérie, un enjeu majeur de l'UPSM



Banderolles des syndicats Renault et Chausson pour la paix en Algérie lors de manifestations en 1960

1949 – 1966

création de l'UPSM et évolution de la CFTC en CFDT.

La réalité socio-économique dans la région

C'est à la fois la sortie de la guerre et l'entrée dans la « la guerre froide ».

Interviennent la reconstruction puis le boom économique mais aussi la prise de conscience des grandes pauvretés, en particulier autour de la question du logement (appel de l'abbé Pierre en 1954).

Ce sont aussi des conflits sociaux très durs comme par exemple les grèves des mineurs en 1948 et 1963 avec des réquisitions, des licenciements et de violentes interventions des forces de l'ordre.

La métallurgie est alors le grand secteur d'activité. En Ile de France, elle constitue à elle seule le tiers des actifs de toute la métallurgie française.

Le secteur de l'automobile, et en particulier Renault, est perçu comme référence d'une avant-garde sociale.

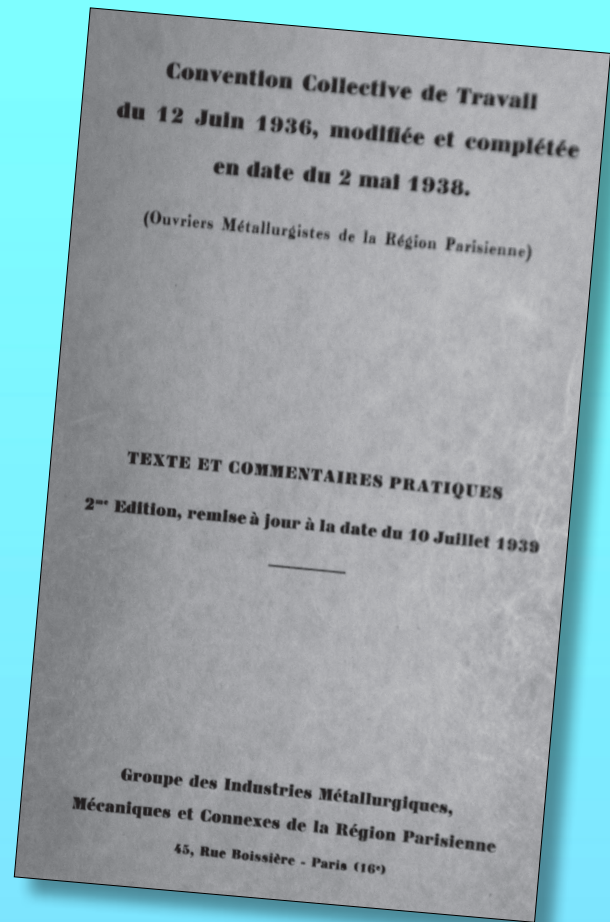
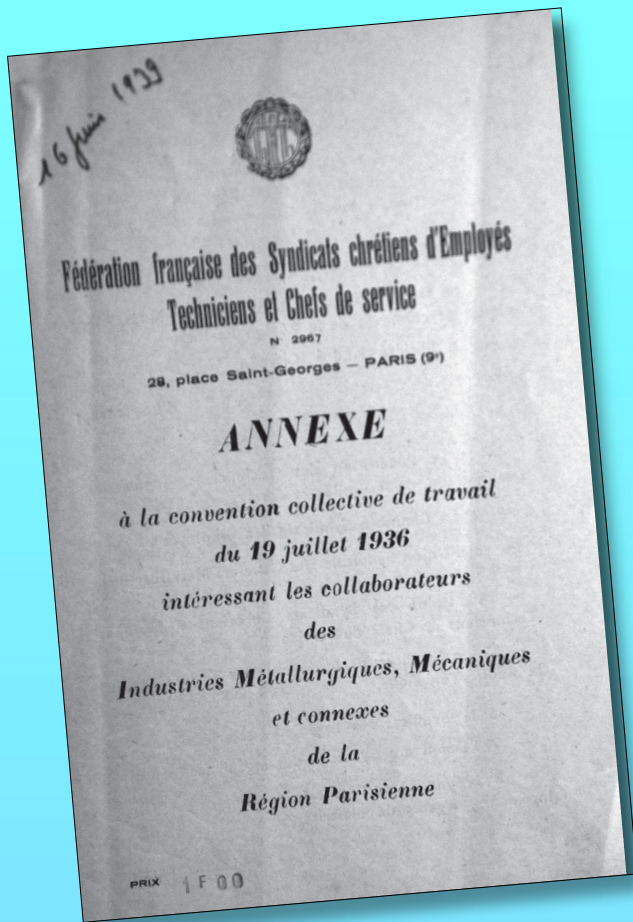
En 1955 l'accord Renault introduit la troisième semaine de congés payés, la retraite complémentaire pour les ouvriers et les ETAM, et amorce la mensualisation des ouvriers, conquêtes sociales qui s'étendront progressivement à l'ensemble des salariés.

Les salariés comprennent alors, surtout en région parisienne, de plus en plus de techniciens, de dessinateurs et d'ingénieurs qui impulsent la reconnaissance de nouvelles classifications.

Le GIM (Groupement des Industries Métallurgiques et Connexes de la Région Parisienne) est « l'interlocuteur patronal » et le fer de lance de l'UIMM (Union des Industries Métallurgiques et Minières). Du fait de la prégnance d'un tel interlocuteur se pose la question d'une structure syndicale à la hauteur.

Cette période est également celle de la guerre d'Algérie. Toute une génération de militants se trouve directement concernée : les uns comme soldats rappelés ou appelés en Algérie, les autres, en métropole, investis dans la lutte contre la guerre et en particulier contre l'OAS. Les manifestations sont fréquentes avec un appel régional.

La répression est parfois violente comme à la station de métro Charonne, le 8 février 1962 où se trouvaient notamment Guy Guingant, Roger Gillot, Guy Gouyet et des responsables de la métallurgie CFTC.




EDITION
Janvier 1996

Union Parisienne des
Syndicats de la Métallurgie CFTC
79 rue Euryale Dehaynin - 75 019 PARIS
Tel : 42 03 89 30 - Fax : 42 03 89 31

**CONVENTIONS COLLECTIVES
dans la métallurgie parisienne**

Principaux
textes
applicables
aux salariés
travaillant dans
les entreprises
de la métallurgie
en Ile de France



ÉDITION 1996 - 100 pages - 1200 exemplaires - 1000 francs - 1000 francs

CFTC

UNION
PARISIENNE DES
SYNDICATS DE LA
MÉTALLURGIE

**CONVENTION
COLLECTIVE**
du 16 Juillet 1954 - modifiée le 4 Juillet 1982

Union
Parisienne des
Syndicats de la
MÉTALLURGIE

Septembre 88



Accord national métallurgie
**Pouvait-on
faire pire ?**

Un accord
calamiteux

La fusion Matra-
Aérospatiale

La SFIM en
action

IFM en grève

Le flash IFEAS



Présentation et commentaires sur l'accord signé
le 28 juillet entre FUIM, FO, le CCG et le CFTC

**Les conventions collectives enregistrent
les droits nouveaux conquis par les luttes**

Le statut collectif des travailleurs est profondément modifié :

La Convention collective de la métallurgie parisienne du 10 juillet 1954.

Elle succède à la Convention Collective du 12 juin 1936 pour les ouvriers et à celle du 19 juillet 1936 qui ne concernait que les employés, techniciens, et les agents de maîtrise. La Convention de 1954 concerne tous les salariés de la branche de la région parisienne. Les cadres, les salariés de la BJO et ceux de la Seine et Marne ont leur propre convention.

Elle deviendra la référence dans différentes régions et professions. En région parisienne, elle va essentiellement toucher les salariés des PME car ceux des grandes entreprises ont souvent des accords d'entreprise plus favorables. De ce fait, ils ne se sentent guère concernés et la prennent peu en charge.

Les classifications :

Dans la foulée de la Libération, un arrêté des pouvoirs publics du 11 avril 1946, met en place les classifications « Parodi et Croizat » qui fixent un cadre avec l'objectif d'harmoniser des accords de classifications jusqu'alors dispersés et souvent incohérents. Ces grilles de classifications sont utilisées dans la métallurgie jusqu'en 1975. À partir de 1972, sous la pression de l'UIMM, des négociations s'engagent et aboutissent à un nouvel accord le 21 juillet 1975. L'application dans les entreprises de ces nouvelles classifications entraîne de nombreux conflits.

Rappelons que dans la métallurgie et sur tout le territoire national, les classifications servent de référence aux négociations portant sur « les minimas » salariaux qui, à l'instar des conventions concernent surtout les salariés des PME.

Les structures de l'UPSM : une première étape de développement

L'UPSM CFTC est créée le 29 janvier 1949 par 3 syndicats du « cartel » affiliés à la Fédération Générale de la Métallurgie : le Syndicat des ouvriers de la métallurgie et parties similaires de la région parisienne, le Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens et employés de la métallurgie, et le Syndicat de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

A la création de l'UPSM, les trois syndicats annoncent clairement les principes qui vont guider l'action de la CFTC puis de la CFDT dans la métallurgie parisienne pendant plus de 50 ans.

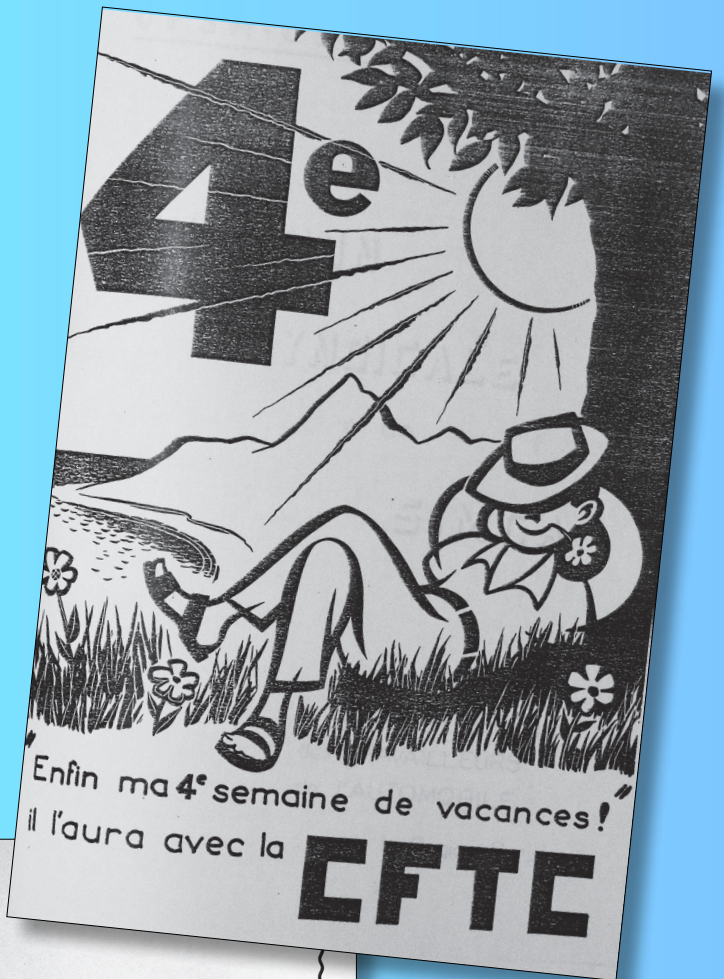
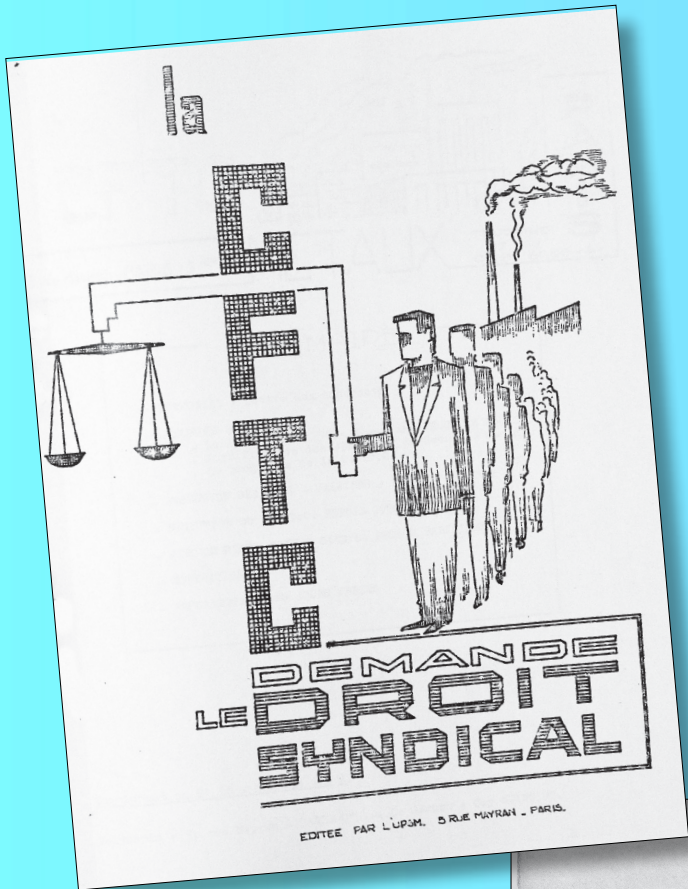
« C'est l'expression d'une mise en commun de moyens, d'effort et d'argent. C'est une réalisation qui doit s'intégrer dans cette réforme de structures internes que la CFTC étudie actuellement

C'est une étape parisienne vers cette Fédération d'Industrie que nous ne cessons de proclamer, indispensable et qui réunira en son sein tous les syndicats CFTC d'ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise, cadres et ingénieurs de la Métallurgie française. »

1964 : la CFTC devient la CFDT

Dans cette évolution vers la CFDT, l'UPSM s'affirme en jouant un rôle déterminant. Plusieurs de ses dirigeants sont membres du groupe « Reconstruction » et militent pour la déconfessionnalisation de la CFTC.

Dès l'AG du 13 mars 1948, le syndicat ouvrier, en pointe dans la volonté d'une évolution de la CFTC, décide la suppression du mot chrétien dans son intitulé. Roger Gillot, secrétaire général, signe la note suivante :



**La construction
d'un syndicalisme
indépendant**

**30^E CONGRES
DES METALLOS
C.F.T.C.**



SUPPLEMENT AU N° 31 - OCTOBRE 1964
 Polycopié : 26, rue de Montholon - Le Gérant : Guy GUINGANT.

**AVANT ET APRES LE CONGRES EXTRAORDINAIRE
 INFORMER SYNDICALEMENT
 LES TRAVAILLEURS**

Notre CONGRES EXTRAORDINAIRE SUR L'EVOLUTION va avoir une immense répercussion dans l'ensemble de la presse, écrite et parlée, syndicale ou non. Un flot de paroles et de jugements portés sur cet événement capital dans l'histoire du mouvement ouvrier risque d'en déformer le sens aux yeux des travailleurs.

Dès lors, une NECESSITE s'impose :

AVANT COMME APRES LE CONGRES,
 LES TRAVAILLEURS DOIVENT ETRE INFORMES
 DIRECTEMENT PAR NOS ORGANISATIONS.

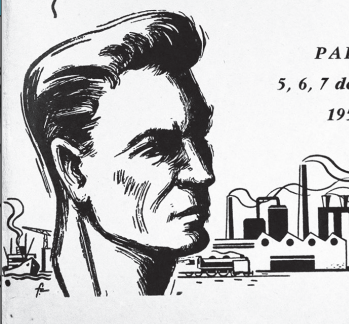
C'est pour répondre à ce besoin qu'aux différents échelons du mouvement, un ensemble de matériel est prévu.

Nous vous en donnons ici un inventaire en même temps que nous vous proposons un calendrier.

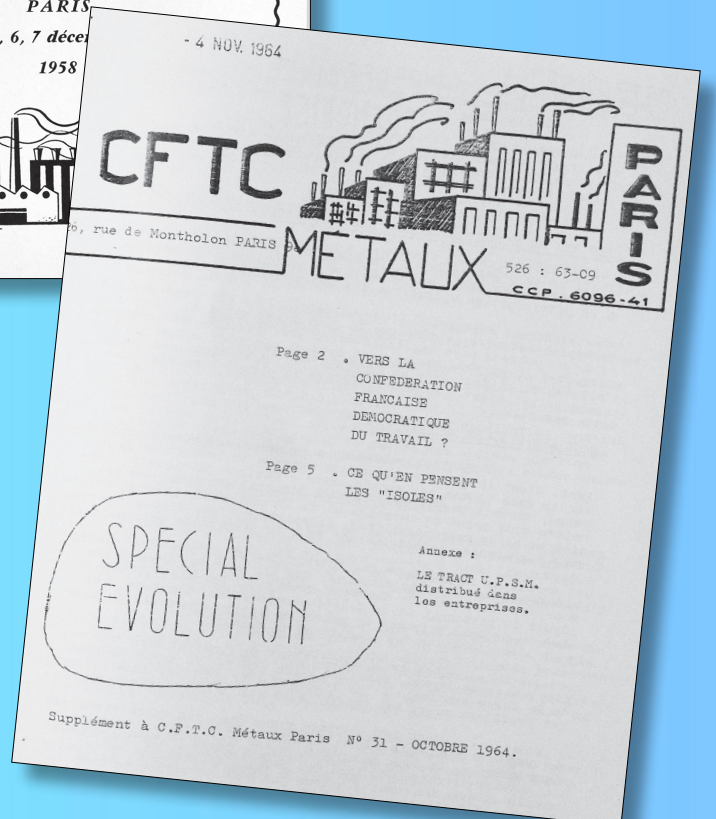
CHAQUE SECTION, après en avoir pris connaissance,
 DOIT PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES POUR UNE DIFFUSION MASSIVE.

Bon travail !

LE SECRETARIAT



PARIS
 5, 6, 7 décembre
 1958



« Notre Syndicat dans son article 1er s'appelle dorénavant « Syndicat des ouvriers de la Métallurgie et Parties similaires de la Région Parisienne ». Le débat a été passionné sur l'opportunité ou non d'enlever le mot « chrétien » de notre titre, tout en continuant de se réclamer de la CFTC. Finalement les présents ont estimé qu'il fallait toujours pousser à un plus large recrutement dans les entreprises, non pas en mettant le drapeau dans notre poche (l'adhésion à la CFTC est une preuve d'engagement doctrinal) mais en ne gênant pas non plus l'adhésion de camarades que la doctrine sociale chrétienne et l'action de la C.F.T.C attirent, mais que l'étiquette trop « absolue » de notre syndicat, choque encore. »

Les syndicats de l'UPSM votent à l'unanimité les nouveaux statuts confédéraux officialisant la déconfectionnalisation de la CFTC, avec le nouveau sigle CFDT, lors du congrès confédéral de Paris, les 6 et 7 novembre 1964.

Une seule section au sein de l'UPSM rejoint la « CFTC maintenue ».

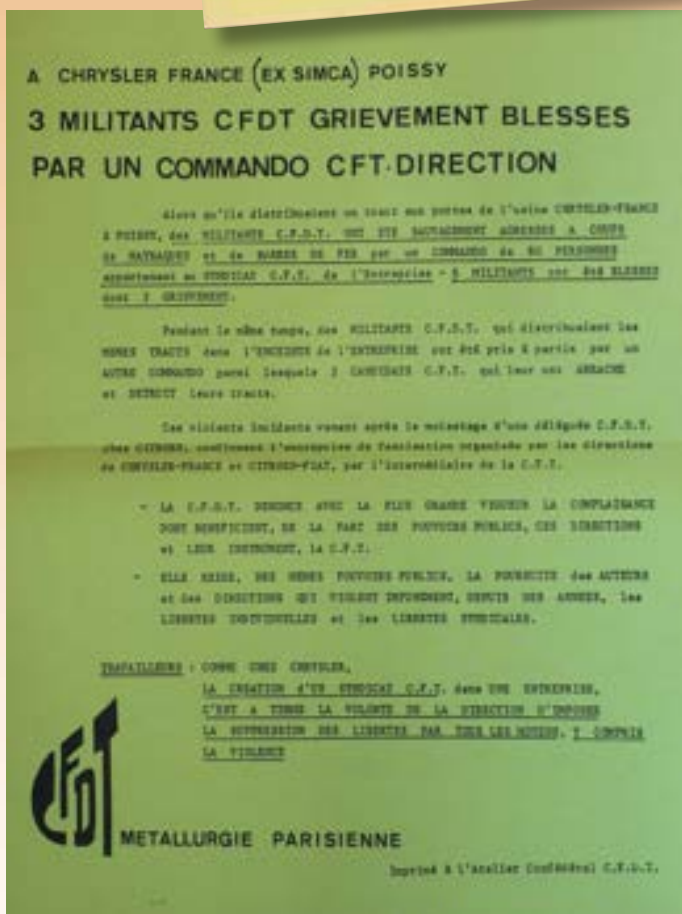
1947 à 1963 : Mise en place des syndicats de branches professionnelles.

Comme l'explique le tableau de l'annexe 3, la mise en place des syndicats par branches professionnelles s'effectue au fil du temps. Elle s'appuie sur une période de développement des implantations syndicales en entreprise, laquelle se poursuit au-delà de 1968.

Jean-Paul MURCIER, juriste confédéral puis permanent à mi-temps pour la FGM et secrétaire général de l'UPSM de 1963 à 1965 avec mission de la fédération de favoriser la structuration des syndicats. (Cf. rapport au congrès de l'UPSM en 1964). Il favorise la structuration en syndicats de branches, et la création des inters de groupe (Thomson, Renault, etc.) tout en développant la Section Syndicale d'Entreprise qui sera finalement reconnue en 1968.



Brochure
« Vivre libre
chez Talbot,
Citroën,
Peugeot »
en 1975



Tract « 3 militants... » en 1970



« Le plan de Peugeot... »
extraits de presse 1982

1967 - 1976

la relève syndicale confrontée aux restructurations industrielles

Au milieu des années 1960, le tissu industriel de Paris et de sa couronne se trouve en pleine évolution. L'industrie automobile a déjà largement amorcé sa migration vers la grande couronne et la province. L'aéronautique modernise son outil industriel sur de nouveaux sites aptes à soutenir son développement. La construction électrique poursuit son essor et l'électronique s'impose comme secteur d'avenir.

L'UPSM, est alors confrontée aux restructurations industrielles. Il s'agit de faire prévaloir les droits des salariés confrontés aux délocalisations des établissements de Paris vers les nouvelles zones industrielles de la grande couronne parisienne. Deux militants issus de ces secteurs en extension représentent bien cette génération de militants décidés à transformer le travail et la société. En 1966, Roger DUMAS, technicien issu de l'aéronautique (SNECMA Melun-Villaroche – Seine et Marne), rejoint l'UPSM en tant que permanent puis en devient secrétaire général trois ans plus tard. Rémy ALLANOS, son successeur à ce poste en 1974, a débuté comme technicien chez Alcatel, une entreprise de télécommunication et d'électronique. Il intègre l'UPSM en 1970 pour prendre en charge ce secteur en tant que permanent.

Dans la période qui précède le mouvement social de 1968, de nouvelles formes de luttes émergent, principalement en province, sous l'impulsion de travailleuses et travailleurs jeunes, souvent d'origine rurale et nouveaux venus dans l'action syndicale. Ils aspirent, pour nombre d'entre eux, à des transformations sociales. Bénéficiant de la dynamique impulsée par la déconfessionnalisation, la CFDT parisienne est le moteur des luttes dans de nombreuses entreprises, en particulier dans la métallurgie.


A l'occasion des échanges sur son fonctionnement, l'UPSM se prononce lors de son AG de 1967 pour une politique articulant professionnel et interprofessionnel. De même, le congrès de la FGM à Rouen, en avril 1968, contribue à mieux définir le rôle et la fonction des sections syndicales d'entreprise et des structures interprofessionnelles.

Compte tenu d'une première féminisation des cadres dans des secteurs industriels et d'études rattachés au syndicat de la construction électrique et électronique de la région parisienne, l'UPSM présente Monique LEBLANC, de la section CGE Marcoussis, à l'élection du conseil fédéral. Par l'élection de plusieurs militantes l'UPSM et la FGM marquent, à l'occasion de ce congrès de 1968, leur volonté de faire évoluer la composition sociologique des responsables syndicaux de la métallurgie.

1968 TOUT UN PEUPLE EN MARCHÉ



N°5 - MAI 1968
Le Gérant : Guy GUINGANT


CFDT  **PARIS**

26 rue de Montholon PARIS 9e METALUX 526.63.09
CCP. 6096-41
Le 17 Mai 1968

SPECIAL ACTION

Nous rentrons dans une période d'action intense où tout le monde va être fortement sollicité. Il faut que chaque militant quelque soit son niveau de responsabilité se sente responsable de la réussite de l'action.

N°6 - JUILLET 1968
Le Gérant : Guy GUINGANT

CFDT  **PARIS**

26 rue de Montholon PARIS 9e METALUX
CCP. 6096-41
Le 10 Juillet 68

S = Après les grèves de Mai et Juin :
Quelques idées pour que chaque section fasse le point ...

O - le Droit Syndical dans l'Entreprise :
Comment l'axer et le développer.....


M - les Nouveaux Taux Effectifs Garantis (T.E.G)
C'est le salaire minimum de la Métallurgie Parisienne en dessous

Syndicalisme

positions et action
de 
la

au cours des événements de

**mai
juin
1968**




MAI JUIN 68

ACCORDS DE FIN DE GREVE

LE DROIT SYNDICAL
LES SALAIRES
LA DURÉE DU TRAVAIL
LA MENSUALISATION

 la lutte continue

Le tournant de 1968 : crise sociale et nouveaux enjeux

Dans ce contexte de renouvellement syndical sur fond de restructurations industrielles, le mouvement social de mai 1968 démarre.

La métallurgie parisienne CFDT, relativement bien préparée, se porte à la tête des luttes dans de nombreux établissements (Renault, Thomson, Alcatel, CGE, SNECMA, ...).

A Renault de Flins, Paul ROUSSELIN, délégué central de l'Union syndicale Renault s'affirme comme figure marquante du conflit. Ainsi une partie des médias met en exergue son rôle lors de l'occupation et au moment de l'intervention des forces de l'ordre et des affrontements qui suivirent la venue des étudiants. Les journalistes citent ses interventions lors des négociations avec la direction générale de Renault comme des exemples emblématiques de l'engagement des militants CFDT.

Courant mai, le mouvement qui touche une grande partie des salariés s'étend à des catégories sans tradition de grève. Ainsi le personnel du centre de recherche CGE de Marcoussis, essentiellement composé de cadres et de techniciens, vote la grève. 80 % des salariés participent à l'occupation. Le centre devient la plaque tournante du conflit dans ce groupe industriel diversifié et il coordonne l'action au sein des différents établissements. Ce conflit s'étend également aux salariés de nombreuses entreprises de taille moyenne dont nombre d'entre elles travaillent en sous-traitance.

A la fin du mois de mai 1968, dans ce contexte social explosif, s'ouvre la conférence de Grenelle rassemblant les syndicats de salariés, les organisations patronales et les représentants du gouvernement. Elle aboutit à un protocole d'accord, le 27 mai.

Il dégage des pistes de sortie de la crise sociale.

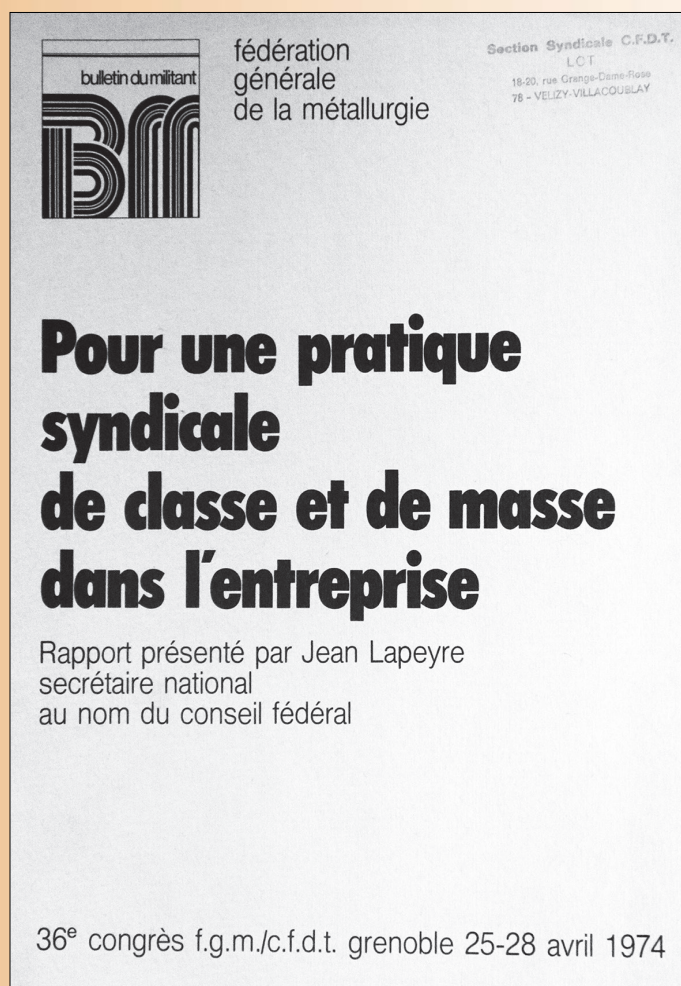
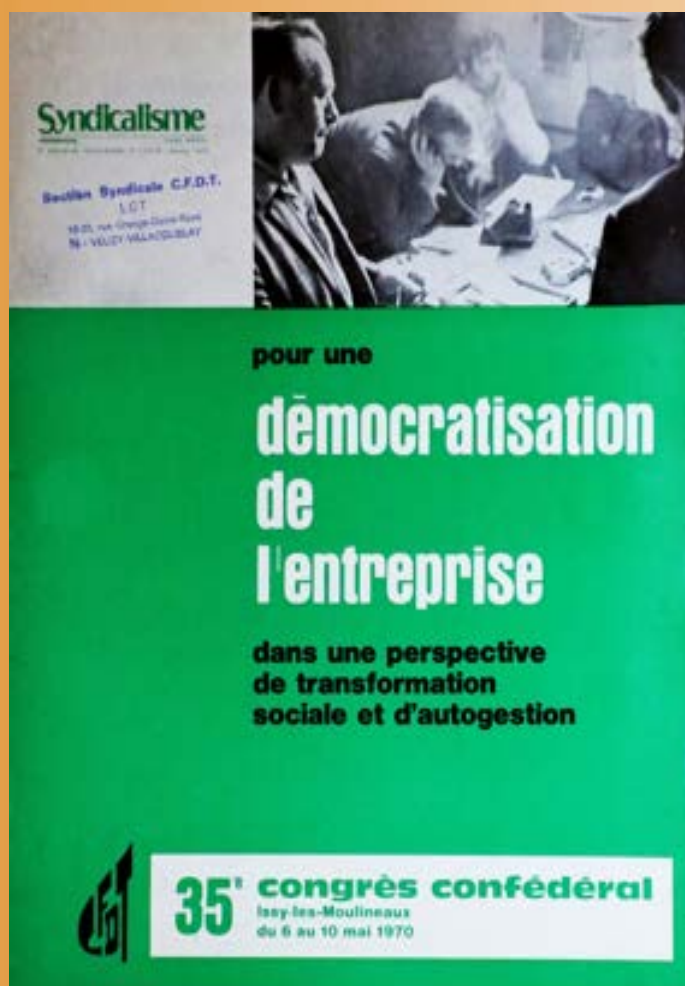
Aucune issue politique n'apparaît. En témoigne l'absence de débouché du rassemblement organisé le même jour à Paris au stade Charlety auquel participent de nombreux militants de la métallurgie parisienne venus à l'appel de l'UPSM.

Portée depuis longtemps par la Confédération, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise est actée. Dans les mois qui suivent, en plus des augmentations salariales, de nombreux accords aboutissent à la réduction progressive du temps de travail ainsi qu'à la mensualisation des ouvriers. Rappelons que beaucoup de travailleurs recevaient encore leur paie en espèces et à la semaine. De ce fait nombre d'entre eux n'avaient pas de comptes bancaires. Dans cette période de conquêtes sociales se tient, en 1970, le 35^e Congrès confédéral qui se prononce pour le « socialisme démocratique basé sur l'autogestion ».

Au terme de cette phase aigüe de crise sociale, les structures syndicales de la métallurgie parisienne CFDT s'avèrent peu adaptées pour faire face à l'afflux d'adhésions et de sections syndicales. Pour y répondre, l'UPSM met en place progressivement, à partir de 1974, des secteurs départementaux ou de pôle d'activité, garantissant une plus grande proximité géographique avec les adhérents. Ces secteurs sont les prototypes des futurs syndicats départementaux de la métallurgie, toutes branches confondues.

Une transformation des syndicats d'industrie régionaux (Automobile, Construction Électrique et Électronique, Aéronautique et Espace, Mécanique générale) en syndicats territoriaux multi-branches est lancée en 1975 avec pour objectif de créer à terme douze syndicats territoriaux dotés chacun d'un permanent et de moyens administratifs, à partir de l'expérience des secteurs métaux.

Dans la foulée des événements de 1968, les orientations autogestionnaires de la CFDT suscitent l'adhésion quasi unanime des syndicats et sections de l'UPSM



Les permanents des plus gros syndicats sont également chargés d'accompagner de façon transitoire les syndicats plus petits conformément à l'esprit de la politique des moyens communs et solidaires propre à l'UPSM : Cotisations centralisées par l'UPSM, budget commun avec péréquation des moyens administratifs, juridiques, de formation, d'information et de support à l'action revendicative ...

Le renforcement de l'appui à l'action syndicale au sein de l'entreprise

L'UPSM cherche aussi dans cette période à mieux répondre aux nouvelles structures décentralisées de l'action syndicale et aux attentes des sections confrontées au maquis du droit du travail. C'est dans cette perspective qu'est créée, en 1972, l'Association de conseil juridique des travailleurs qui devient l'Association pour l'information juridique des travailleurs (AIJT) en 1977. Jacques DEBESSE, militant issu de l'aéronautique, en devient le premier président après avoir intégré l'UPSM comme permanent.

De jeunes juristes sont embauchés par l'UPSM. Le secteur juridique confédéral, dirigé par Jean-Paul MURCIER, s'appuie notamment sur de nombreux conflits et répressions syndicales dans la métallurgie parisienne pour étayer une stratégie juridique permettant l'avancée de la jurisprudence en droit du travail.

Dans la même période, la possibilité pour les Comités d'entreprise de recourir à un expert-comptable pour examiner les comptes de l'entreprise, marque un tournant.

En 1971, L'arrivée d'une nouvelle génération d'experts comptables associés à des économistes et des ergonomes donne naissance à SYNDEX (Syndicat des experts).

La confédération soutient fortement cette initiative qui élargit la notion d'expertise et ouvre de nouvelles pistes à l'action syndicale au sein de l'entreprise. Outre SYNDEX, les militants engagés dans les comités d'entreprise bénéficient également de la mise en place d'organismes confédéraux comme l'INVAC (Investissement vacances), spécialisée dans le loisir, le tourisme social et la culture.

Dans un autre domaine, l'INPACT (Institut pour l'amélioration des conditions de travail) se donne pour mission de former les salariés en vue de transformer les conditions et l'organisation du travail.

Le renforcement de l'appui à l'action syndicale au sein de l'entreprise correspond à l'élargissement de l'audience syndicale de l'UPSM dans de nombreux CE. Il prend tout son sens alors que la conjoncture économique se retourne. L'activité des entreprises de la métallurgie est touchée par le « choc pétrolier » d'octobre 1973. Les effets du renchérissement de l'énergie se font sentir progressivement et touchent d'abord les activités de sous-traitance et de nombreuses PME.

Ces effets sont mis en avant pour accélérer les restructurations industrielles et le départ d'usines ou d'ateliers, voire leur suppression. En outre, les contraintes de la modernisation sont expliquées par le coût du foncier et par l'étrécissement des sites à Paris comme dans la proche banlieue. Or, l'amélioration des conditions de travail revendiquée par les « ouvriers spécialisés » est enfin reconnue par la loi en décembre 1973. Cette dernière associe directement le comité d'entreprise à la recherche de solutions concernant notamment « l'organisation matérielle, l'ambiance et les facteurs physiques de travail ». Elle reconnaît « le droit à l'information des représentants du personnel pour tout projet modifiant les conditions de travail ou la réorganisation importante de postes de travail ». Enfin, elle instaure la création d'une commission des conditions de travail dans les établissements de plus de 300 salariés.



Manifestations intersyndicales du groupe Thomson sur les salaires et classifications en 1979



Nouvelles couches sociales salariées, nouvelles revendications ...

Au milieu des années 1970, les mobilisations sociales se prolongent. Les « ouvriers spécialisés » (OS) figurent parmi les « nouvelles couches sociales » qui élargissent les rangs des militants.

En région parisienne les immigrés s'expriment et s'organisent à l'occasion de multiples conflits : Girosteel (1972), Renault (1973), Chausson, Câbles de Lyon à Clichy, Bernard Moteurs à Rueil (1975) et de nombreuses PME. Dans le seul département des Hauts-de-Seine en juin et juillet 1975, 90 entreprises sont en lutte, sous différentes formes, pour des augmentations salariales ou pour s'opposer à des plans de licenciements.

Les militants CFDT de la métallurgie parisienne s'efforcent d'en être les porte-paroles. Pratiquement toujours relégués à des activités astreignantes sur le plan physique et mental, sans aucune perspective de progression, les OS marquent les grèves, souvent lancées à leur initiative, de leur empreinte en ajoutant « l'amélioration des conditions de travail » à la liste de l'action revendicative.

En l'espace de quelques années, les effectifs de l'UPSM vont plus que doubler, dotant l'organisation de moyens beaucoup plus conséquents. En 1971, avec le soutien de la FGM, l'UPSM engage un syndicaliste espagnol, Alberto GONZÁLEZ MARCOS, alias MANOLO GARCIA, comme permanent pour conduire des actions en direction des travailleurs immigrés. Ultérieurement, Pierre ALANCHE est le premier permanent cadre, en 1976, et Catherine LÉGER, la première femme permanente, en 1980.

Nouvelles formes de lutte

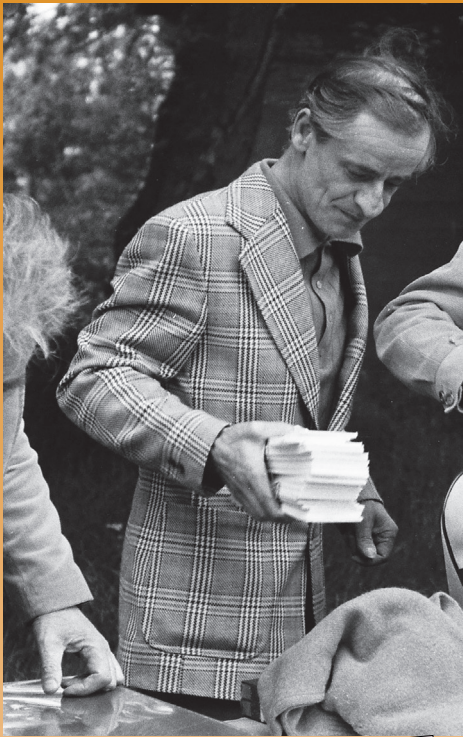
Acté par une loi adoptée en 1973, le comité d'entreprise a le pouvoir de rechercher des solutions en matière d'organisation matérielle de travail, d'ambiance et de facteurs physiques pour tout projet de réorganisation importante des postes de travail.

C'est une reconnaissance de l'actualité des conditions de travail et de l'urgence de les améliorer. En attestent les travailleurs de « Chausson » en mai 1975 dont le conflit dure 55 jours et met en avant, outre les faibles rémunérations, les équipements et les installations vétustes. Un article du « Monde » titre : « Chausson : les bagnards de l'automobile » et le maire de Gennevilliers décerne le « ruban rouge des accidents du travail » aux établissements répartis dans sa commune de même que dans celles d'Asnières et de Meudon.

Cet axe revendicatif est relayé par la confédération qui milite pour la transformation du travail. Dans cette perspective, la CFDT s'appuie sur les fédérations pour organiser en avril 1976, un colloque intitulé : « Progrès technique, conflits, organisation du travail ». Dans la foulée, le thème des conditions de travail est mis en avant, en mai 1976, à l'occasion du 37ème congrès confédéral d'Annecy.

Mais la page ouverte à la Libération et dans les années 1968 est en train de se tourner. A l'instar de la lutte des ouvrières et ouvriers de LIP à Besançon, la combativité reste entière mais elle s'exprime de plus en plus pour s'opposer à des plans de licenciements ou de fermetures d'usines. Des formes de luttes nouvelles émergent qui intègrent des aspirations de type autogestionnaire exprimées par le slogan des « Lip » : « On fabrique, on vend, on se paie ».

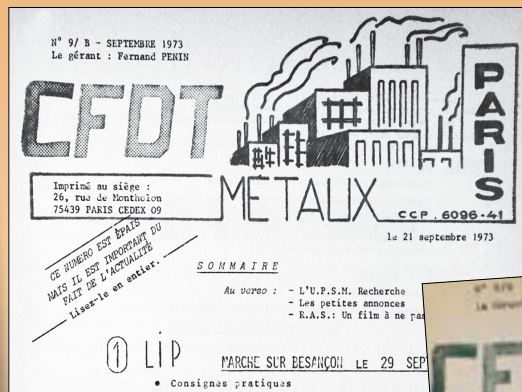
Les militants de l'UPSM et nombre de sections d'entreprise, se mobilisent par solidarité en organisant des ventes de montres au profit des LIP ou d'autres produits fabriqués par les salariés d'entreprises en lutte à l'instar des LIP. Ils participent également à la manifestation nationale de soutien en septembre 1973 qui rassemble à Besançon plus de 100 000 personnes.



Charles Piaget, l'un des leaders CFDT de LIP, à l'occasion d'une vente de montres en 1973



Dossier relatif au conflit Rateau sur l'emploi, les restructurations et les licenciements en 1974



Disque conflit WABCO en 1977





Manifestation BULL sur l'emploi et les licenciements

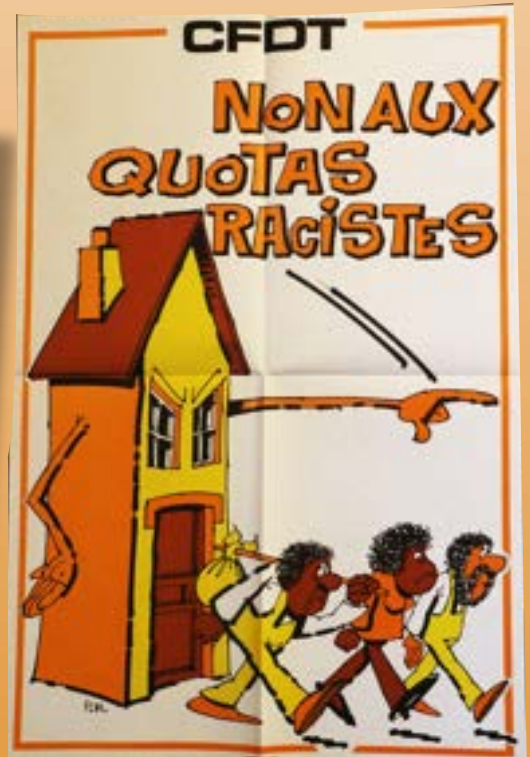
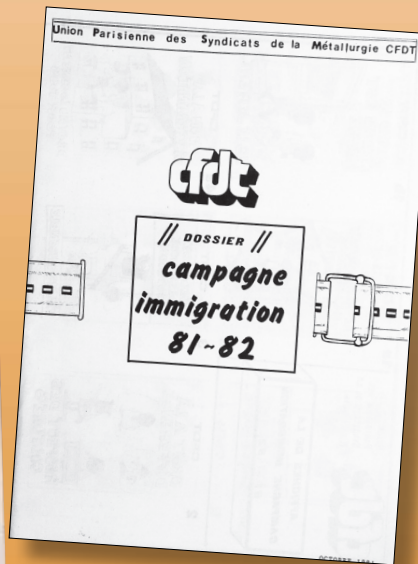
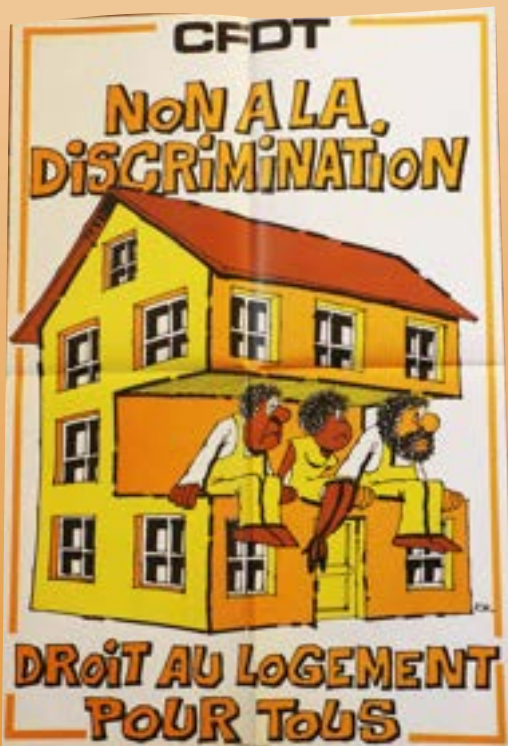
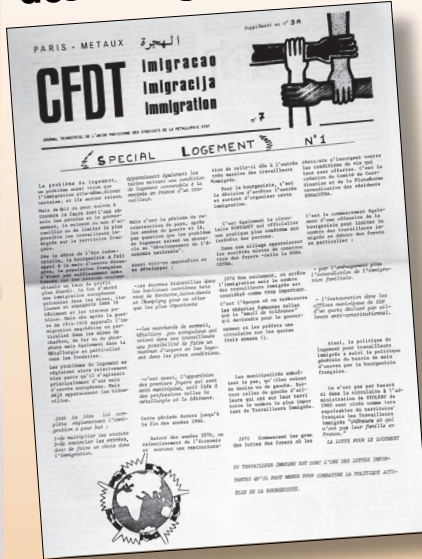


Catherine LEGER et Michel CARVOU donnant une conférence de presse lors d'un rassemblement devant le GIM



Banderoles SNECMA et ALCATEL au cours de manifestations sur l'emploi à la fin des années 80

**Journal UPSM
à destination
des immigrés en 1973**



Affiches d'une campagne immigration 1981 et 1982



Banderole
« français-immigrés tous unis »
Renault Flins en 1978



Manifestation
sur l'immigration
organisée par
l'URP CFDT en 1977



**Renault
Flins
1971**

Renault Flins 1978



**Manifestations du
groupe Chaussou
en 1975**



1977 à 1989

accélération des restructurations et baisse des emplois industriels.

Les années 80 sont marquées, dans la métallurgie en général et parisienne en particulier, par l'accélération des restructurations commencées à la fin des années 70.

Aucune branche de la métallurgie parisienne (automobile, aéronautique, construction électrique et électronique, mécanique) n'est épargnée et la plupart des entreprises connaissent leur lot de restructurations, de délocalisations totales ou partielles, en grande banlieue ou en province, de réorganisation des process de travail avec l'implantation des nouvelles technologies.

Tous les emplois sont touchés. Plus particulièrement les emplois ouvriers avec l'automatisation mais aussi les métiers de techniciens et dessinateurs avec l'informatisation. Le rôle et la place des ingénieurs et cadres, posent des problèmes d'organisation du travail, de formation, de mutations et de réductions d'effectifs.

C'est également une période de réorganisation du périmètre des emplois liés à l'entreprise. Se généralisent alors la mise en sous-traitance de métiers supports (nettoyage, restauration, gardiennage ...), le recours à l'intérim, le travail en régie, le recrutement en CDD, etc. ... De ce fait de nombreux salariés sortent de la convention collective de la métallurgie parisienne accélérant la précarisation des emplois et l'éclatement des statuts.

Une action syndicale sur la défensive avec des sections aux effectifs en baisse

La plus grande partie de l'action syndicale est impactée par les problèmes d'emploi. L'action contre les plans sociaux relègue au second plan celle sur les salaires et les conditions de travail. La capacité du syndicalisme à apporter des améliorations aux conditions de vie des salariés est questionnée.

L'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, apporte de nouveaux droits aux salariés : cinquième semaine de congés payés, retraite à 60 ans ... Mais ces acquis se passent en dehors du champ de l'action syndicale de proximité.

Les négociations sur le droit syndical, l'augmentation des moyens des C.E, la création des CHSCT, le droit d'expression conséquence des lois Auroux, en 1982, donnent quelque temps du grain à moudre aux sections syndicales.

Le début des années 80 : La lutte des OS de l'automobile



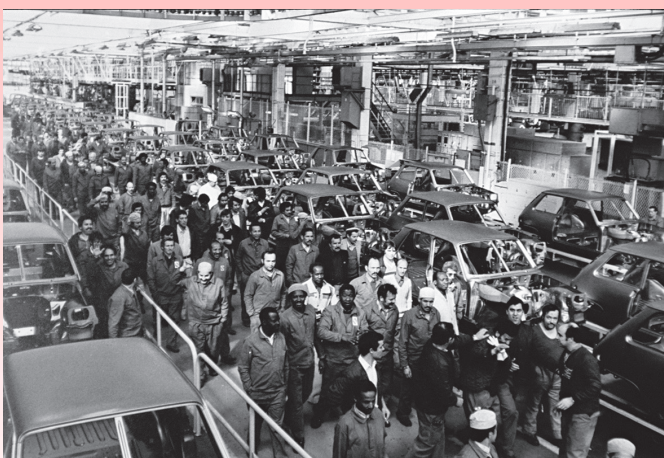
1982 : Renault Flins salaire, classifications, conditions de travail, congés des immigrés



Daniel Labbé, secrétaire de la CFDT Renault Billancourt s'adresse aux ouvriers de Talbot.



1982 : Talbot Poissy et Citroën Aulnay pour les libertés syndicales contre l'emprise du syndicat jaune CSL et pour les revendications.



1983 : Renault Flins, classifications et conditions de travail.



1984 : Talbot Poissy, brochure contre les 1900 licenciements décidés par Peugeot.

Elles y retrouvent une partie de leurs revendications. Elles investissent les nouveaux CHSCT et s'impliquent de façon volontariste pour créer des groupes d'expression et des conseils d'ateliers.

Si l'usure se fait vite sentir devant les résistances patronales et le détournement de ces mesures vers d'autres objectifs comme les « groupes de progrès » et « cercles qualité », les débats suscités contribuent à ébranler une organisation hiérarchique d'un autre temps.

Dans les entreprises et groupes concernés par les nationalisations (électronique, armement, aéronautique), le travail des sections, en lien avec leurs Inter et la FGMM sur la démocratisation du secteur public, amène à s'exprimer sur les stratégies industrielles et à produire des propositions alternatives davantage au service du bien commun.

Mais consécutivement à la mise en place d'espaces nouveaux de concertation ou de contrôle, l'absence de dynamique de syndicalisation fait peser sur un nombre de militants en baisse, des charges institutionnelles de plus en plus lourdes qui les éloignent du terrain.

Dans les entreprises, la difficulté à trouver des candidats syndiqués pour les élections professionnelles pousse nombre de sections à ouvrir leurs listes à des non syndiqués. Parallèlement le taux d'abstention aux élections augmente fortement, déformant la visibilité de l'influence des organisations syndicales.

Les espérances qui avaient accompagnées l'arrivée de la gauche au pouvoir s'éteignent dès 1983 avec le tournant de la rigueur.

Dans l'automobile, l'arrivée de la gauche au pouvoir suscite des attentes chez les ouvriers spécialisés (OS) qui ont pris conscience qu'ils s'installent dans une migration durable, n'acceptant plus, ni les bas salaires ni l'absence d'évolution de carrière.

Après des grèves chez Renault, à Billancourt, fin 1981 et à Flins en mars 1982, « *le printemps de la dignité* » enflamme les usines Citroën opprimées par des années de répression syndicale et d'encadrement des salariés par les syndicats maison CFT-CSL (Confédération française du travail – Confédération des syndicats libres).

L'explosion commence à Aulnay en avril 1982 avant de se propager aux autres usines Citroën de la région parisienne, ainsi que chez Talbot à Poissy. En 1983, après un nouveau conflit à Flins, c'est au tour des Chausson de se mettre en grève quatre semaines pour la dignité, les salaires et les conditions de travail.

Ces mouvements apportent des acquis immédiats, notamment sur la modification des rapports sociaux dans le groupe PSA, partiellement sur les salaires et les conditions de travail. Ils sont immédiatement suivis par une accélération de la réorganisation des modes de production, une intensification de la robotisation, une modification de la nature des emplois avec son corolaire de plans de réduction d'effectifs et de transformation de certains sites de production. Le plan de réduction à hauteur de 4140 emplois, dont 2905 licenciements, annoncé à Talbot Poissy en juillet 1983 témoigne de la brutalité des décisions en la matière. La grève spectaculaire et dure qui s'en suit, fin 1983-début 1984 pour tenter de s'y opposer, et à laquelle l'UPSM apporte son soutien, ne réussit qu'à réduire à 1905 le nombre de licenciement secs.

Une réorganisation de l'UPSM effectuée dans la douleur

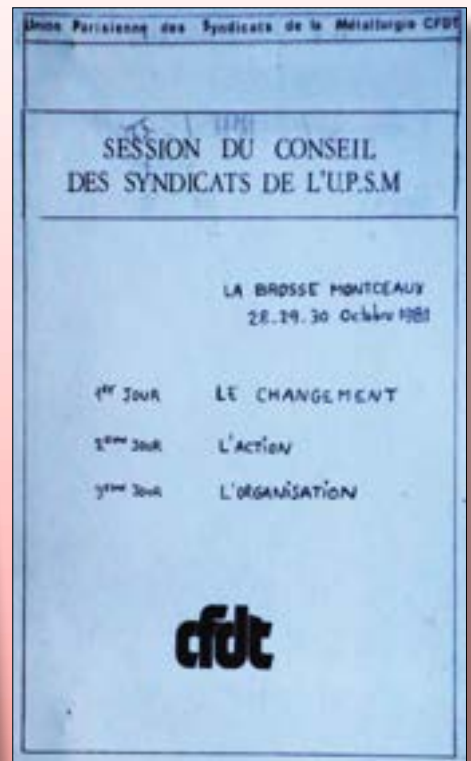
Le plan de recrutement des permanents et des secrétariats administratifs, engagé dans les années 1970, est frappé de plein fouet par le retournement de la syndicalisation : perte de 70% d'adhérents entre 1977 et 1992. L'arrivée de la gauche au pouvoir, malgré la création de quelques sections dans les petites entreprises, n'inverse pas la tendance.



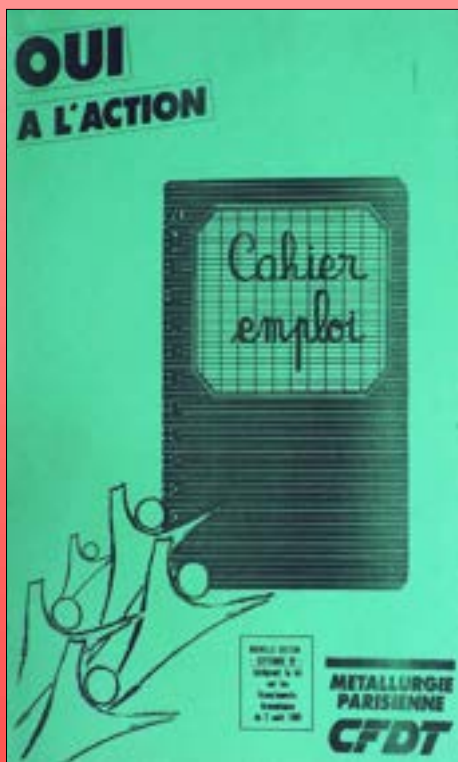
**Charte pour l'emploi
1987**



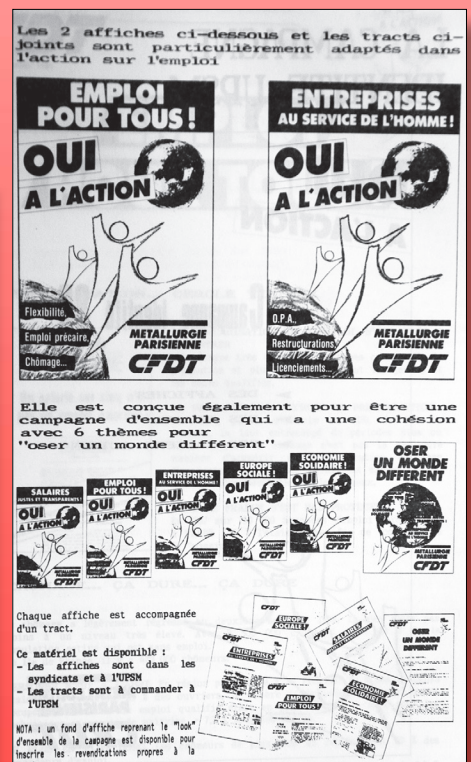
**Livret de création de
sections 1987**



**Conseil de l'UPSM
1981**



Cahier emploi 1989



AG UPSM 1989



L'emploi au coeur 1989



Oser un monde différent 1989



Conseil de l'UPSM 1981



L'emploi au coeur 1989



Tout au long des années quatre-vingt
les militants de l'UPSM participent
aux convois de solidarité
et développent les jumelages
d'entreprises avec Solidarność.

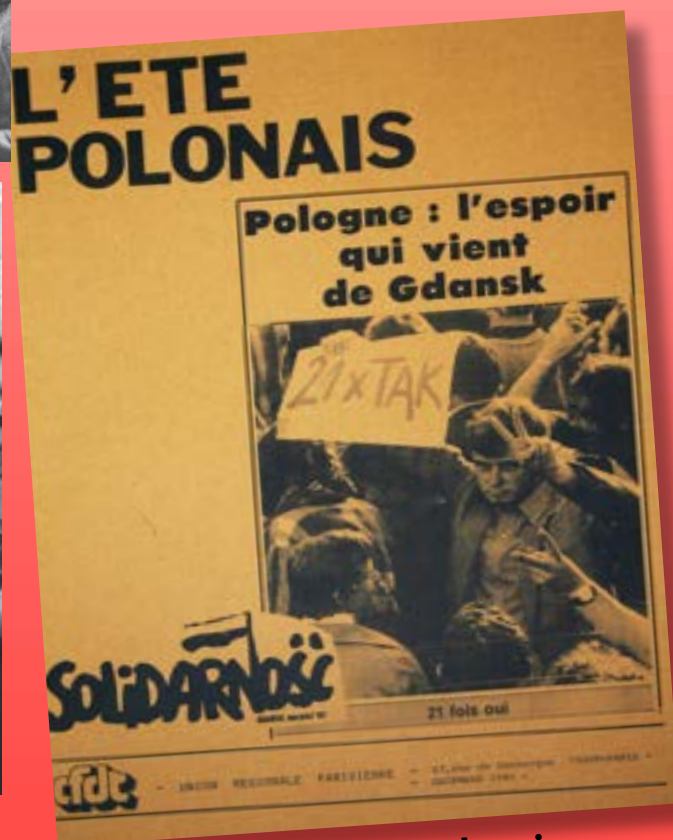
SOLIDARNOŚĆ



En 1980, Claude SARDAIS,
alors secrétaire général de
l'UPSM CFDT est le premier
syndicaliste étranger reçu
par Solidarność.



1981, visite de WALESA
à la SNECMA Corbeil



1980, brochure été polonais

Les syndicats de l'UPSM ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un nouveau projet politique et économique de réorganisation ni sur le plan social qui doit l'accompagner. S'ensuit une crise politique : divisions entre les syndicats, conflits entre les permanents, démission de ses fonctions du secrétaire général de l'UPSM Claude SARDAIS.

S'ensuit également une crise organisationnelle avec la sécession de deux syndicats de la politique des moyens communs et enfin une crise psychologique avec le ras-le-bol des militants devant une crise à rebondissements de presque trois ans, alors que sur le terrain les besoins d'une organisation forte et mobilisatrice est d'autant plus attendue que les problèmes d'emplois s'aggravent.

La crise trouve son terme avec un compromis validé lors de l'assemblée générale de l'UPSM de 1983 qui entérine les propositions faites, au nom du conseil de l'UPSM, par le nouveau secrétaire général Michel Carvou. Ce compromis confirme la politique des moyens communs avec une place dérogatoire pour chacun des deux syndicats sécessionnistes (92 Nord et 92 Sud).

Les syndicats prennent un rôle accru dans l'animation de l'UPSM, et les permanents changent de mission en devenant secrétaires régionaux au service de l'ensemble des syndicats, sans mission spécifique de secrétaires pour tel ou tel syndicat. Un institut de formation, pour les militants, l'IFEAS (Institut de formation d'étude et d'action syndicale), est créé en 1983.

Il s'appuie sur les droits ouverts par les lois Auroux et les nouveaux moyens attribués aux comités d'entreprise.

Comprendre la complexité économique de la période, savoir lire les comptes de son entreprise pour mener une action réfléchie et pertinente, développer de nouvelles pratiques syndicales, savoir communiquer, mieux comprendre les possibilités d'action des CE et des DP, telles sont les vocations de l'IFEAS. Trois ans après son lancement, celui-ci a déjà accueilli 600 militants, tant élus DP ou CE que responsables de sections ou de syndicats, réunissant dans les mêmes sessions des ouvriers de l'automobile, des techniciens de l'aéronautique ou des ingénieurs informaticiens, femmes et hommes, français ou immigrés.

Une montée des critiques face à la ligne politique confédérale

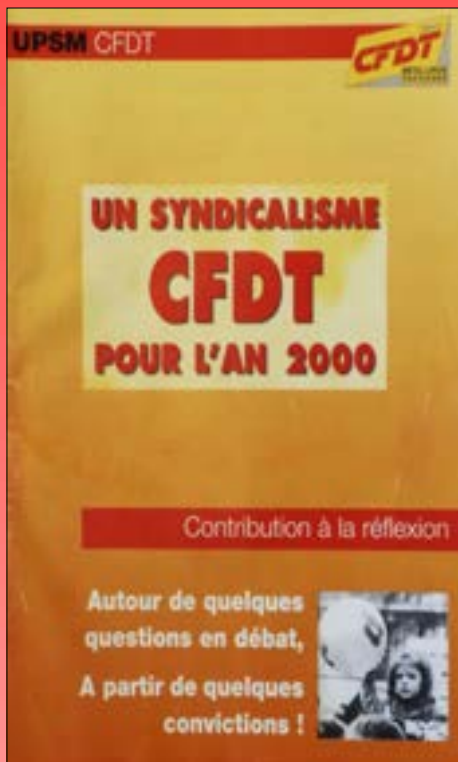
Le « recentrage sur l'action syndicale » de la CFDT après la rupture de l'Union de la gauche en 1977 et ses corolaires (abandon du socialisme autogestionnaire, absence de critique vis-à-vis du mode de développement capitaliste, dénigrement de certaines formes d'actions telle la grève, positionnement dans le champ du syndicalisme « réformiste ») créent un grand désarroi chez nombre de militants qui se sont engagés sous la bannière d'un syndicalisme de transformation de la société, en rupture avec le modèle capitaliste.

Sortie de sa crise du début des années 80, et conformément aux orientations majoritaires de ses syndicats (seul le 92 Sud se positionne sur un soutien franc à la politique confédérale), l'UPSM cherche tout au long des années 80 à garder le cap d'un syndicalisme de transformation sociale basée sur l'organisation collective des travailleurs et la constitution de rapports de force. Pour autant, elle ne se lie pas avec les différentes formes oppositionnelles qui se constituent dans la CFDT durant cette période, même si quelques-uns de ses militants y participent.

Après 1983, ayant repris sa place dans les instances interprofessionnelles, l'UPSM trouve, par son action et ses positionnements, un écho croissant auprès de syndicats de l'Île-de-France.

En 1985, dans le cadre de la préparation du congrès de l'URP, une crise éclate. A cette occasion, la majorité des permanents du secrétariat démissionne de leurs mandats. Christian Cottet ancien juriste de l'UPSM nouvellement entré au secrétariat de l'URP accepte, avec le soutien de l'UPSM, de se présenter comme secrétaire général de l'URP, fonction qu'il occupe de 1985 à 1987.

Lors du congrès de l'URP de 1987, soutenue par de nombreux syndicats d'Île-de-France, l'UPSM réunit une majorité sur les textes présentés au congrès.



1998



2002



2001



2003



2003



2006

La candidature de son secrétaire général Michel CARVOU au secrétariat général de l'URP n'obtient pourtant pas la majorité dans le bureau de cette structure. L'UD 75 et l'UD 92 acquises à la politique confédérale, s'y opposent bloquant « en contre » leurs mandats sans tenir compte des votes de leurs syndicats.

Des objectifs de transformation portés dans l'action au quotidien

Déjà en 1974, lors du congrès de la FGM de Grenoble, la majorité des mandats de l'UPSM avait soutenu un amendement du STGA qui prenait ses distances avec l'opération des Assises du Socialisme, par laquelle un nombre important de dirigeants CFDT invitait les militants et les adhérents à rejoindre le parti socialiste.

Les années 80 sont des années difficiles pour l'UPSM, ses syndicats et ses militants. Quelques que soient les différences entre syndicats, la volonté majoritaire de préserver la politique des moyens solidaires permet aux petits syndicats comme aux plus gros de bénéficier des mêmes moyens d'information, de formation, d'aide juridique, et d'avoir un cadre précieux de réflexion collective et d'organisation de la solidarité.

Cette solidarité et ces moyens, ainsi que les soutiens des militants des autres sections, sont précieux lors des grèves emblématiques des OS de l'automobile des années 82-83, mais aussi lors des combats permanents sur l'emploi pour limiter les plans sociaux et négocier reclassements ou compensations pour les salariés frappés par les restructurations.

S'opposant à l'éclatement du salariat par la précarisation, la sous-traitance et l'intérim, les syndicats de l'UPSM traduisent leur volonté d'action dans leur dénomination en passant de syndicats des travailleurs « **de la métallurgie** » en syndicats des travailleurs « **dans la métallurgie** ». Si ces combats n'inversent pas une tendance lourde, ils obtiennent néanmoins des résultats intéressants. Ainsi par exemple :

- Chez IBM, pour impliquer les donneurs d'ordre sur la question des conditions de travail ;
- Chez RVI, pour soutenir les salariés des entreprises sous-traitantes dans leurs revendications et les accompagner lors des négociations de salaires ;
- Chez Chausson, pour obtenir le maintien des personnels du restaurant d'entreprise dans la convention collective de la métallurgie ;
- A la SNECMA ou chez Renault, pour faire bénéficier les personnels du nettoyage des mêmes augmentations de salaire.

Nombre de comités d'entreprises décident d'intégrer les salariés du site, quel que soit leur statut et leur employeur juridique, dans leurs prestations et activités.

Face aux grands défis sociaux et économiques, et devant la montée du chômage, l'UPSM se fixe un objectif emblématique : la lutte pour les 35 heures « *Pour travailler tous et vivre mieux* » qu'elle popularise dans les entreprises notamment lors des conflits sur l'emploi comme à Talbot.

Lorsque les métallurgistes allemands de l'IG Metall lancent leur mouvement de grèves pour l'obtention des 35 heures en avril 1984, l'UPSM organise la mobilisation des sections de la métallurgie parisienne. Elle répond ainsi aux initiatives de solidarité lancées par la FGMM dans le cadre de la Fédération européenne des syndicats (FEM).

Lorsque la revendication des 35 heures s'étend dans la CFDT au niveau interprofessionnel, l'UPSM s'implique dans l'URP, laquelle lance une grande campagne interprofessionnelle régionale. Il faut attendre 1998 et la loi Aubry pour que les 35 heures passent dans la loi, même si celle-ci ne répond pas entièrement aux objectifs voulus par l'UPSM notamment sur la création d'emplois.

Pour répondre aux attentes des militants de la métallurgie parisienne qui demandent une réflexion de fond sur le syndicalisme souhaité par la majorité des syndicats de



1985, les 35 heures L'UPSM-CFDT s'appuie sur le tremplin allemand



trois bonnes raisons d'agir pour les 35 heures

Assurer et créer des emplois
 La réduction du temps de travail permet d'endiguer le chômage et les licenciements. Elle permet une répartition plus juste du travail. C'est un objectif : travailler tout pour vivre autrement, sauf que le chômage pour le plus en plus de salariés.

Rendre le travail plus humain, améliorer les conditions de travail.
 La réduction du temps de travail, accompagnée de créations d'emplois, permet une autre organisation du travail au moment où se joue de toute façon la modification par la mise en place des nouvelles technologies. La réduction du temps de travail améliore les conditions de travail et de vie.

Organiser la vie et la société autrement.
 La réduction du temps de travail permet l'accroissement du temps libre pour organiser notre vie autrement. Elle permet de participer à la vie sociale, culturelle, relationnelle, en permettant de créer des emplois. La réduction du temps de travail devrait faciliter le partage des tâches hommes/femmes et devrait améliorer les relations parents/enfants.



Le passage Incontournable



POUR UN AVENIR DIFFERENT



l'UPSM, des groupes de travail sont mis en place. Il en découle le texte : « *Quelle CFDT ? Contribution de l'UPSM au débat sur l'avenir du syndicalisme* », approuvé par l'AG de l'UPSM de novembre 1986 et diffusé largement dans les syndicats et les sections de l'UPSM.

Ce texte, adapté à l'interprofessionnel, recueille la majorité des votes au congrès de l'URP de 1987 montrant par là qu'un besoin de clarification idéologique est attendu par de nombreux militants et syndicats de la région parisienne.

Sur le plan international, tout au long des années quatre-vingts, les militants de l'UPSM participent aux convois de solidarité et développent des jumelages d'entreprise avec SOLIDARINOSC. En 1980, Claude SARDAIS, alors secrétaire général de l'UPSM, est le premier syndicaliste étranger reçu par SOLIDRINOSC.





1983



1984



1987

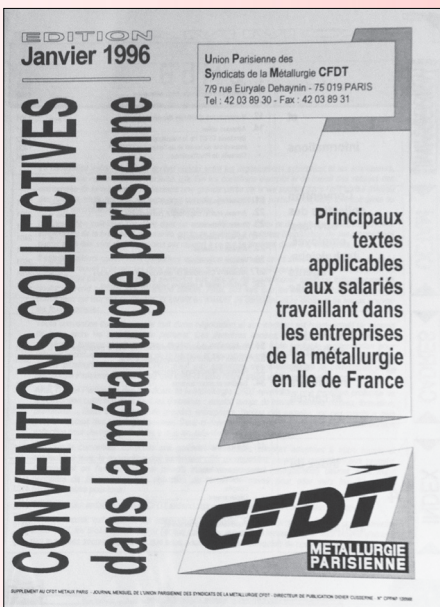


1998

La RTT,
un enjeu
majeur
de l'UPSM



1998



1996



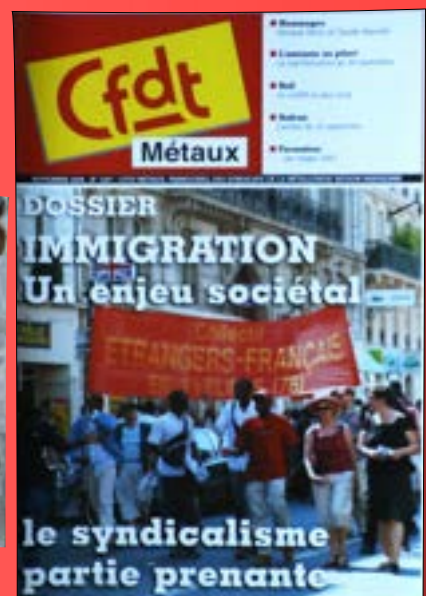
1996



1997



En 2002, la qualification d'un candidat d'extrême-droite au deuxième tour des élections présidentielles provoque une réaction de masse salutaire à laquelle l'UPSM participe.



Années 1990, années 2000, les luttes des travailleurs sans-papiers interpellent le syndicalisme.

Chausson 1989-1999 10 ans de luttes exemplaires



1989-2002

« oser un monde différent »

En 1989, Didier CUSSERNE, venu d'Alcatel Telspace, succède à Michel CARVOU au poste de secrétaire général de l'UPSM. L'équipe de permanents comprend Serge DUPONT, venu de Thomson Sartrouville et Pierre THILLET de SFENA Vélizy Villacoublay, comme secrétaires de l'UPSM. En 1999, Marc BRÉTEIL prend la suite de Didier. Sonia POTIRON et Patricia BON forment l'équipe de juristes.

Les métallos CFDT affirment leur volonté de sortir du marasme des années 80 et de relancer une dynamique syndicale, permettant de renouer le dialogue avec les salariés sur la base de propositions précises. Cette volonté se concrétise alors par l'organisation d'une campagne de masse intitulée « *Campagne identité 89* », animée par le nouveau secrétaire général de l'UPSM Didier CUSSERNE. S'appuyant sur des cahiers argumentaires, des tracts et des affiches sur les thèmes des salaires, de l'emploi, de la finalité des entreprises, de l'Europe sociale et d'une économie solidaire, elle invite les militants à réengager le dialogue avec les salariés pour, ensemble et dans l'action, « *Oser un monde différent !* ».

Une période de désindustrialisation, de privatisation et de cohabitation politique.

La mutation de la métallurgie parisienne se poursuit dans cette période. C'est le développement et la restructuration des branches téléphonie, électronique, informatique, aéronautique. C'est aussi la poursuite des délocalisations des établissements de Paris et de la petite couronne, vers les zones industrielles d'Ile de France et de province.

Pour faire face à ces situations de changements permanents qui aboutissent souvent à des suppressions d'emplois, l'équipe de l'UPSM tente d'animer une politique revendicative offensive.

Elle se dote de nouveaux moyens informatiques pour la gestion et la communication, et de matériel conséquent pour assurer la visibilité de l'UPSM dans les manifestations de rue.

Elle développe avec l'IFEAS une politique de formation visant à accroître l'esprit critique des militants, et à leur donner une bonne compréhension de la situation économique. L'IFEAS s'appuie pour cela sur un large réseau d'intervenants extérieurs : des cabinets conseils proches de la CFDT, tels SYNDEX pour les questions économiques, l'INPACT, pour les conditions de travail, les responsables formation de la confédération, Hugues BLASSEL notamment, des inspecteurs du travail mais aussi des experts extérieurs au monde syndical, comme les économistes Benjamin CORIAT, Alain LIPIETZ, la sociologue Danièle LINHART, et les ergonomes du CNAM.



1993



1996



1997



1997



1997



1998



2002



2001

Les militants apprécient cette ouverture, mais leur demande porte aussi beaucoup sur les aspects pratiques de l'animation des institutions, Comités d'établissement et CHSCT.

L'UPSM lance une campagne sur les 35 heures pour tenter de combattre le chômage par un meilleur partage du travail. Une grande enquête sur la réduction du temps de travail, menée en lien avec l'IFEAS, le journal Alternatives Economiques et l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux), laboratoire du CNRS, aboutit à une brochure qui a un certain retentissement médiatique « 7 000 salariés s'expriment sur la RTT ».

Malgré la popularisation de l'idée des 35 heures, la réduction du temps de travail comme moyen de lutte contre les licenciements n'aboutit que dans quelques cas exceptionnels.

Le poids du contexte politique

Pendant la cohabitation Mitterrand-Balladur de mars 1993 à mai 1995, une nouvelle vague de privatisations est lancée, avec de nombreuses opérations d'actionnariat salarié. Généralement, les organisations syndicales s'opposent à l'opération, mais les salariés souscrivent largement à l'offre d'achat d'actions. Une nouvelle forme de représentation tente de concurrencer les syndicats : les associations d'actionnaires salariés. La Fédération des actionnaires salariés (FAS) est créée en 1993 en France, la Fédération européenne des actionnaires salariés (FEAS) en Europe en 1998.

Pendant la cohabitation Chirac-Jospin, l'adoption de la loi sur les 35 heures, dite loi Aubry, mobilise activement les équipes syndicales pour négocier les accords d'entreprises nécessaires à la mise en place effective de la mesure. Les équipes syndicales CFDT se heurtent à la question de l'aménagement du temps de travail que les directions exigent en contrepartie de sa réduction.

Dans certaines entreprises, comme Renault, les équipes CFDT se divisent et quelques départs vers SUD (Syndicat Unitaire Démocratique) se produisent.

Dans les entreprises dépourvues de présence syndicale, les syndicats ont la possibilité de mandater un salarié pour négocier des accords de RTT. Les syndicats de l'UPSM utilisent cette possibilité, ce qui permet la création de quelques nouvelles sections syndicales.

Les critiques face à la ligne politique confédérale se poursuivent

Depuis la période du recentrage, l'UPSM développe une position souvent critique à l'égard de la confédération et de la fédération de la métallurgie. Cette attitude s'explique, en partie, par les différences sociologiques des adhérents ; la proportion de techniciens et de cadres étant bien plus importante dans la métallurgie parisienne.

Avec l'arrivée de Nicole NOTAT, en remplacement de Jean KASPAR, les désaccords s'accroissent.

En 1995, la confédération soutient le plan Juppé de réforme de la sécurité sociale.

En 1998, lors de son congrès de Lille, elle confirme l'orientation d'un syndicalisme qui fait le choix de l'adaptation, de la négociation, de la lutte contre l'exclusion et pour l'emploi, d'une mondialisation ordonnée et solidaire.

L'UPSM ne s'y retrouve pas :

Elle noue des liens avec les responsables d'autres structures telles l'Union régionale interprofessionnelle des Pays-de-Loire, les fédérations des Finances, de la Chimie et d'Hacuitex (habillement, cuir, textile) qui souhaitent une « troisième voie » entre la ligne de Nicole NOTAT et ses opposants réunis dans le courant « *Tous ensemble* » né au lendemain du mouvement social de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé.



1985
Manifestation européenne à Stuttgart



1993

1993

Une visibilité qui repose sur
une force militante



1997
Manifestation contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvoorde en Belgique

1998



44

1998

Au sein de la FGMM, L'UPSM rejoint les structures critiques face à la direction fédérale jugée trop « suiviste » de la politique confédérale, telles les Mines, la Sidérurgie, et les Unions métaux de Lorraine, Bretagne, Pays de Loire et Nord-Pas-de-Calais.

Jean-Claude GÉHIN de l'Union métaux de Lorraine et Didier CUSSENE prennent la tête de la contestation lors du congrès fédéral de Metz, en avril 1996, avec pour objectif la constitution d'une majorité alternative.

Lors de ce congrès, les syndicats de l'UPSM présentent deux amendements favorables au recours à une loi-cadre pour arriver aux 32 heures en quatre ans sans perte de salaire. Ils sont adoptés. Le secrétaire général, défendant la ligne confédérale est contraint de demander et d'obtenir le rejet de la résolution générale ainsi modifiée.

Malgré ce succès, il manque quelques voix pour que Jean-Claude GÉHIN et Didier CUSSENE soient élus. L'équipe du secrétariat fédéral élue, ne permettait donc pas le changement d'orientation de la politique fédérale. Dès lors, les relations construites entre les organisations pour une politique alternative vont se distendre rapidement même si diverses organisations dont l'UPSM maintiennent leur opposition à la ligne fédérale et confédérale.

De nouveaux axes de réflexion

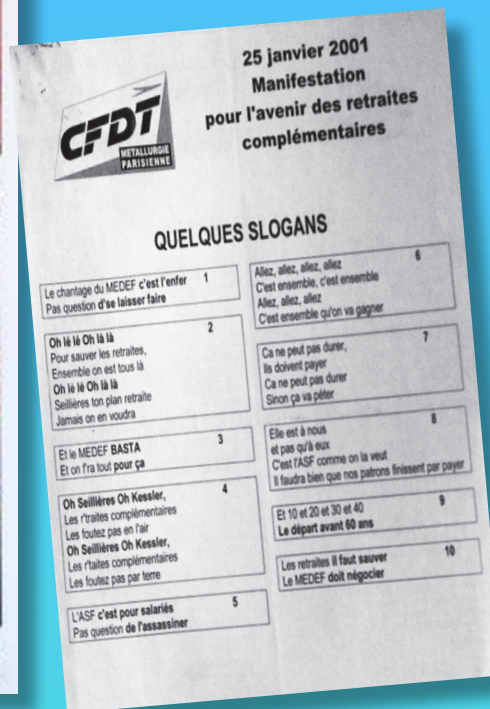
Le développement de l'intéressement financier, de l'actionnariat salarié, de la participation au conseil d'administration pose question à la CFDT. Les structures syndicales UPSM, FGMM, confédération, peu préparées à les aborder dès leur instauration, tardent à apporter des réponses argumentées, attendues par les militants des entreprises, les laissant dans l'expectative. Progressivement la réflexion se développe sur les questions de gouvernance des entreprises et sur la notion d'investissement socialement responsable. Elles débouchent finalement sur la création, à l'initiative de la confédération CFDT en 2002, du CIES : le Comité intersyndical de l'épargne salariale.



De 1997 À 2013 la camionnette UPSM a été le point de ralliement des militants et des journalistes lors de toutes les manifestations. Spectaculaire elle apparaîtra dans le film « Jardins d'automne » de Otar Iosselani



2001



2001



2003



L'UPSM au premier rang pour défendre les retraites

2010

UPSM 2003-2021 vers de nouveaux horizons

Cette dernière partie nous conduit jusqu'à la dissolution de l'UPSM à l'occasion d'une restructuration de la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie (FGMM).

Lors de l'assemblée de dissolution en décembre 2021, l'un des principaux syndicats déclare que s'il se reconnaît parfaitement dans l'histoire des cinquante premières années de l'UPSM, il n'en est pas du tout de même pour la dernière période durant laquelle il estime que l'Union a servi de courroie de transmission à la fédération pour mettre au pas les voix dissonantes. Il reproche également l'absence de réflexion collective pour construire une stratégie syndicale.

Avant l'orage

L'Assemblée Générale de l'UPSM en 2001 est marquée par la commémoration, bien qu'un peu tardive, des 50 ans de l'UPSM. Un véritable enthousiasme est au rendez-vous avec plusieurs tables rondes chaleureuses qui parcourent, témoignages à l'appui, les différentes étapes.

Dans le cadre du cinquantenaire de l'UPSM, il est décidé de réaliser un film. Le projet est confié au cinéaste Philippe Worms. Le film achevé, intitulé « Il était une fois en 2001 », est projeté au Cinéma des Cinéastes le 18 juin 2004 à un très mauvais moment dans l'histoire de l'UPSM. Il est ensuite oublié compte tenu des circonstances. Pourtant cette réalisation mérite d'être reprise compte tenu des entretiens avec des militants marquants tels Jean Paul Murcier, Fernand Penin, Paul Rousselin etc..., le tout dans la perspective du devenir du syndicalisme.

Dans les premières années deux mille l'UPSM se rend visible par un défilé dans Paris à l'occasion du meeting confédéral de Bercy. Face au tournant de la désindustrialisation et à la priorité donnée à l'emploi, l'UPSM coorganise avec la CGT Ile de France un forum emploi regroupant 150 militants. Sans oublier la participation de l'UPSM aux manifestations sur la réforme des retraites de 2003, y compris à l'une de celle qui suit l'avis positif de la confédération CFDT sur le projet de loi Fillon.

Coup de tonnerre

Intervient le tournant d'octobre 2003. L'UPSM se découvre victime d'un détournement d'argent conséquent, par le fait même de son secrétaire général. Comment la mise en commun des moyens et les mécanismes de contrôles qu'elle contient, ont-ils pu être contournés sur une période aussi longue puisque les malversations débutent en novembre 2001 et aboutissent à ce que les cotisations ne soient plus versées à l'organisation depuis des mois ?

Une Assemblée Générale extraordinaire est consacrée en mars 2004 à l'autocritique indispensable exigée par la Confédération, la Fédération de la Métallurgie et la Région Ile de France. Mais il n'y a pas d'unanimité loin s'en faut.



Cette crise secoue donc les syndicats de l'UPSM, la convalescence n'est pas de tout repos. Une difficile négociation s'engage avec les structures de l'organisation. Une partie des syndicats refusent au départ de payer la dette et estiment qu'il s'agit de les faire rentrer dans le rang, ceux-là vont garder cette conviction.

Au final les syndicats devenus, chacun séparément maître de son budget, parviennent à obtenir le maintien de l'IFEAS et une part de mise en commun des moyens par le biais de conventions. A titre d'exemple quelques conventions qui ont pu varier dans le temps : Mise à disposition et gestion du personnel administratif du syndicat ; Prise en charge de l'impression et du routage des informations et éditions des syndicats ; Entretien, hébergement, mise à disposition d'une camionnette ; - Soutien logistique et matériel aux actions revendicatives communes des syndicats ...

Une plainte est déposée contre l'ex-secrétaire général. Il est condamné à rembourser et à payer des dommages et intérêts. Malgré de nombreuses tentatives d'échapper aux échéances, il reverse à l'UPSM, au fil des ans, la totalité de ce qu'il a détourné et la presque totalité des pénalités.

Une survie conflictuelle

Trois secrétaires généraux se succèdent sur la période, Philippe SEGUIN pour une courte durée, Marie-Hélène TINÉ pour deux mandats, première femme à exercer cette responsabilité et Michel FOURGEAUD.

Au côté du secrétariat, le Bureau Exécutif Régional (BER) est rétabli en 2008. Mais selon les rapports d'activités présentés aux assemblées générales, le fonctionnement de trois instances, secrétariat, BER et conseil, est difficile à articuler.

La Secrétaire Générale, seule permanente politique, se sent isolée car malgré les engagements pris par les Syndicats, personne ne se dégage pour assumer certaines tâches d'animation. C'est ainsi que, par exemple, le bulletin « CFDT Métaux » disparaît après 2006. Cependant le site web de l'UPSM est reconfiguré en 2012.

Ces difficultés sont accentuées par la défiance existante entre les différents syndicats d'où la réduction progressive des moyens communs.

Cette situation conduit à une paralysie de l'activité, constat partagé mais dont les syndicats se rejettent l'origine.

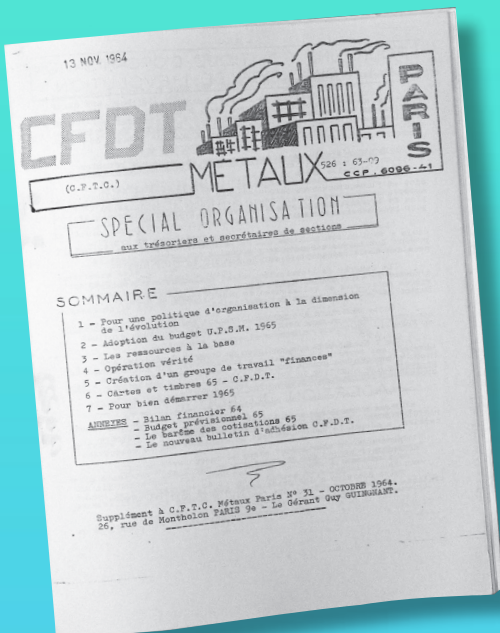
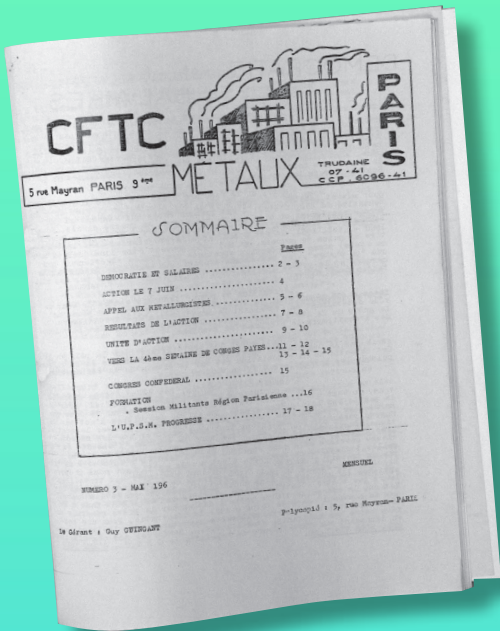
L'UPSM dans cette période perd sa capacité, tout comme les syndicats qui la composent, à soumettre tout texte de stratégie syndicale, alors que l'UPSM l'avait plusieurs fois réalisé par le passé.

De ce fait, l'activité de l'UPSM, et des secrétaires successifs, dans cette période, est majoritairement consacrée à l'animation de l'IFEAS et des conventions. L'animation politique disparaît alors peu à peu.

Ces difficultés se transforment, avec le temps, en malaise puis en conflit interne avec simultanément des velléités de règlement de compte.

C'est dans ce contexte compliqué que les restructurations des syndicats, conséquence des orientations fédérales se poursuivent avec la création d'abord du SYMETAL Sud Francilien en 2007 puis du SYMNES en 2011.

Jamais après ces restructurations, l'UPSM ne reprend la capacité de réorganiser le travail commun, les positions et les actes de l'époque ayant créé une rupture entre les syndicats.



**La communication
et la diffusion
des informations,
une dynamique indispensable**



L'action syndicale malgré tout

A l'automne 2009 L'UPSM CFDT s'associe au rassemblement de Velizy dans les Yvelines sur la défense de l'emploi avec François CHEREQUE, le Secrétaire général de la confédération. L'UPSM se distingue lors des manifestations contre la réforme des retraites de septembre à novembre 2010. La camionnette, avec sa décoration et sa sono, devient au fil des semaines un signe de ralliement. A noter qu'elle apparaît dans un film de fiction « Jardins d'Automne » (2006) du réalisateur géorgien, cependant très parisien, Otar IOSSELANI.

Dans ces années 2010, l'UPSM apporte appui et soutien lors des conflits ALCATEL, lequel faillit avoir la peau de la même camionnette, SAFRAN, DASSAULT, PCA, AMERICAN CAR WASH et WABCO. L'UPSM prend part aux euro-manifestations de Bruxelles (2010 et 2014) ainsi que Budapest (2012).

Fait notoire qui mérite en soi un signalement, pour la première fois depuis des décennies, toutes les organisations syndicales de la métallurgie parisienne signent un accord avec le GIM en 2010 sur la prévoyance des salariés des petites et moyennes entreprises, l'UPSM jouant un rôle majeur dans les négociations et la mobilisation attenante. L'UPSM s'implique dans les déclinaisons de la Charte automobile en juillet 2008, signée au niveau régional par une partie des syndicats, des organisations professionnelles et des grandes entreprises du secteur.

La relance de l'IFEAS après 2002 permet une appropriation par les sections syndicales, de la loi Borloo avec les « accords de Méthode » à l'occasion des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), sachant que l'opportunité de tels accords divise les structures concernées. Au fil des années une commission formation de l'UPSM seconde avec constance l'IFEAS.

En lien avec le syndicat parisien, le STRAMP, l'UPSM s'attelle à résoudre positivement la grave crise, ce n'était pas la première, qui secoue la section IBM.

La Secrétaire Générale de l'Union, qui fait partie en 2009 de la délégation fédérale lors de la négociation sur l'égalité professionnelle Hommes/femmes, ne cesse de promouvoir la prise de responsabilités des militantes dans l'organisation.

Plusieurs syndicats de l'UPSM montrent publiquement leur opposition d'une part à la loi travail dite « El Khomri » à la fin du quinquennat Hollande (août 2016) et aux ordonnances Macron qui créent le Comité Social et Economique (septembre 2017).

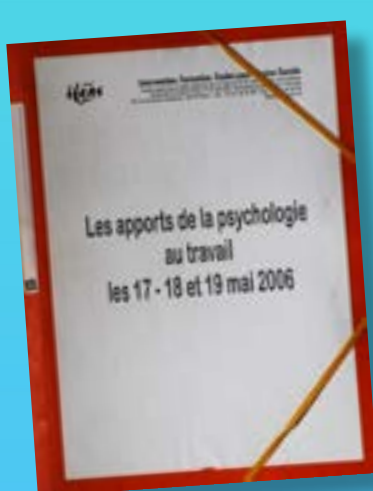
Vers de nouveaux horizons

Le groupe « Mémoire et Histoire » naît en 2008. Grâce au soutien logistique de l'UPSM et des syndicats Il peut mener à bien ses travaux, tant sur les biographies des militants qui alimentent le dictionnaire Maitron, que sur la mise en ordre des archives. Il peut ainsi éditer et diffuser les documents qu'il établit.

En 2016 Michel FOURGEAUD devient Secrétaire Général. Il prépare les restructurations décidées par la FGMM. A la dissolution de l'UPSM, le 06 décembre 2021, s'ajoute celle de l'IFEAS.

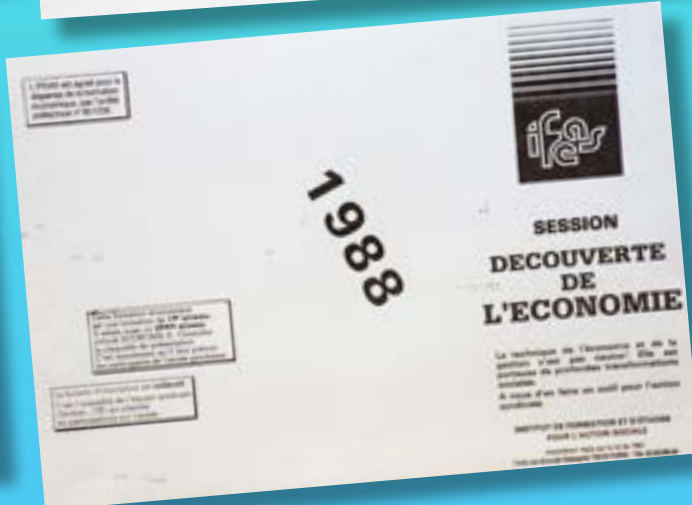
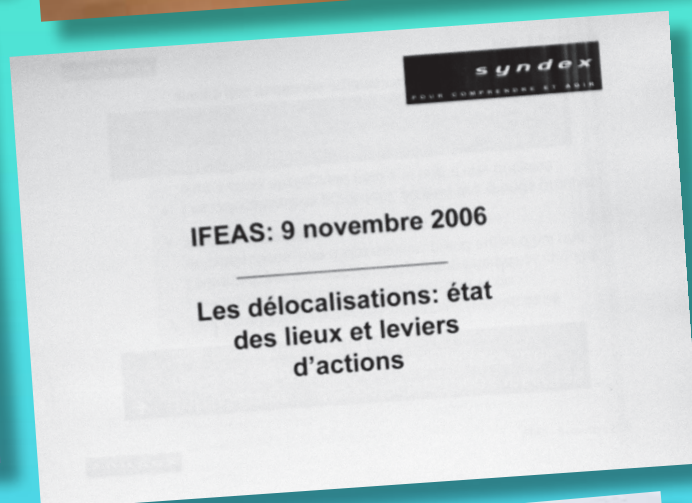
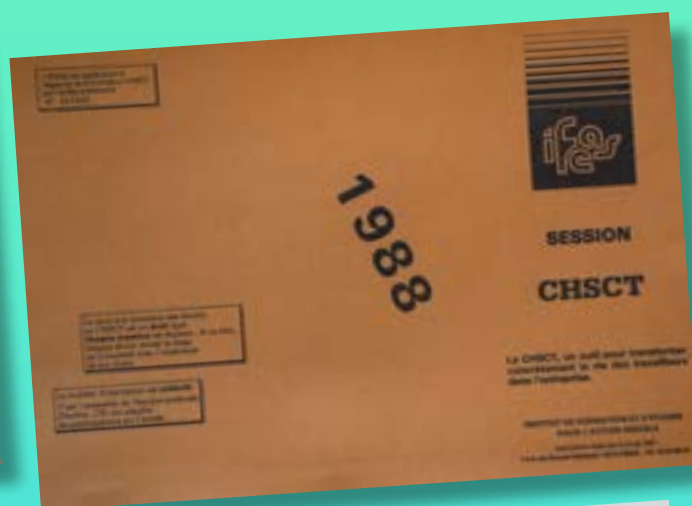
Simultanément deux syndicats de la métallurgie couvrent maintenant l'ensemble de l'Ile-de-France, d'un côté le SYMEF (Syndicat de la métallurgie francilienne) et de l'autre côté le SYMETAL Francilien.

L'IFEAS



La formation, axée sur le développement de l'esprit critique, s'appuie sur l'expertise externe des structures spécialisées telles que SYNDEX ou l'INPACT et des intervenants d'origines diverses.

L'institut de formation de l'UPSM-CFDT



Il est conçu pour développer la pratique syndicale individuelle du militant et améliorer le fonctionnement des collectifs.



L'info RAPIDE

Edition de l'UPSM aux responsables de sections

2005
IR 05-004

Supplément au dernier numéro du CFDT Métaux Paris - Journal de l'AGMS pour les structures de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie
Directeur de publication : Jean-Claude SEGUIN - ISSN 0299 1721 - N° CPPAP 926 D73 - Imprimé au siège : 7/9 rue Evariste Galvani - 75019 PARIS

Pour une réelle prise en compte de la **pénibilité au travail**

RASSEMBLEMENT MILITANT devant LE MEDEF

MARDI 6 DECEMBRE

à 13h00

55 avenue Bosquet - 75007 PARIS
Métro : école militaire

A l'appel de la FGMM CFDT, d'autres fédérations de la métallurgie
ainsi que d'autres fédérations de la CFDT

Rendez-vous autour de la camionnette de l'UPSM



VENEZ NOMBREUX !

Cfdt Métaux **La NAVETTE**
Edition de l'UPSM aux responsables de Syndicats
AVRIL 2003

La Navette n° 120

COTISATIONS Contenu de l'abonnement	2
RETRAITES Info rapide Cotisations Article de presse	3
ENTREPRISES Info rapide Cotisations - Revalorisations Métallurgie	21
35 HEURES Article de presse	24
MINIS CONVENTIONNELS Régime des négociations de cadres	25
PAYSAGE SYNDICAL Congrès UGT 15-16-17-18	24
SOCIAL Article de presse	26
DIVERS Article de presse	40
EMPLOI Article de presse Projet de licenciement dans la Métallurgie Parisienne	44

SOMMAIRE

Cfdt Métaux **EDITION DU SMNS**
Syndicat des Métallurgistes des Nords de Seine
Mai 2003

CONSEIL DU SMNS :
Lundi 12 mai de 14h à 17h 30

Nous aborderons :

- Vie des sections**
 - Actions revendicatives et situation générale (souffle pour la paix, ...)
 - Analyse des résultats électoraux Cfdt-UP
- Action sur les retraites**
 - Séminaire 1^{er} mai
 - Préparation du 11 mai
 - Bilan dans les entreprises
- Formations**
 - Novembre Métaux
 - Autres
- Questions diverses**
 - Fonctionnement de la CE
 - Vous en compte ?
 - Candidature de Patrick Blancard à la FOMAD

MANIF
le 1er mai 2003

MANIF
le 11 mai 2003

permanences
9h00 - 18h00
Lundi & Jeudi

Un panel autour du « Cfdt Métaux »

- L'édition centrale régulière.
- Les éditions locales des syndicats.
- Les flashes.
- Les revues de presse.

Cfdt Métaux **EDITION DU STRAMP**
Syndicat Général des Travailleurs de la Métallurgie de Paris et de la Défense
décembre 2003

PROCHAIN CONSEIL A PARIS
Jeudi 11 décembre 2003 à 9h 15
Salle A*5
7/9 rue Euclyde Dehoymin
75019 PARIS (Métro : Louvière)

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 11 décembre 2003

- ✓ Actualité revendicative
- ✓ Situation UPSM
- ✓ Loi FELLON

AU SOMMAIRE

- ⊗ Tour de table des sections
- ⊗ Communiqué aux sections
- ⊗ Texte du « Mende »
- ⊗ Info Santé au travail Schneider R.P.

permanence
9h00 - 18h00
Mardi

Cfdt Métaux **L'info RAPIDE**
Edition de l'UPSM aux responsables de sections
17 Juin 2003

JOURNEE D'ACTION JEUDI 26 JUIN 2003

Les organisations syndicales Cfdt et CGT de la métallurgie Parisienne ont décidé d'organiser ensemble une journée d'action le 26 juin prochain.

A cette date le patronat de la Métallurgie Parisienne (GIM) convoque les syndicats à une négociation sur une modification des conventions collectives (voir tract joint).

Cfdt et CGT de la Métallurgie Parisienne ont décidé d'utiliser cette séance de négociation comme temps fort d'action pour les retraites, l'emploi, pour les garanties collectives dans la métallurgie. Il s'agit en fait de poursuivre la mobilisation entamée sur la question des retraites en la déclinant sur notre champ professionnel géographique. Toutes les sections Cfdt sont invitées à organiser ce jour là des questions autour des thèmes abordés.

Un rassemblement aura lieu le jeudi 26 juin pendant la négociation à 13 heures devant le siège du GIM 34 avenue Charles de Gaulle à Neuilly (Porte Maillot).

Un tract d'appel à cette action est joint à cette présente Edition.

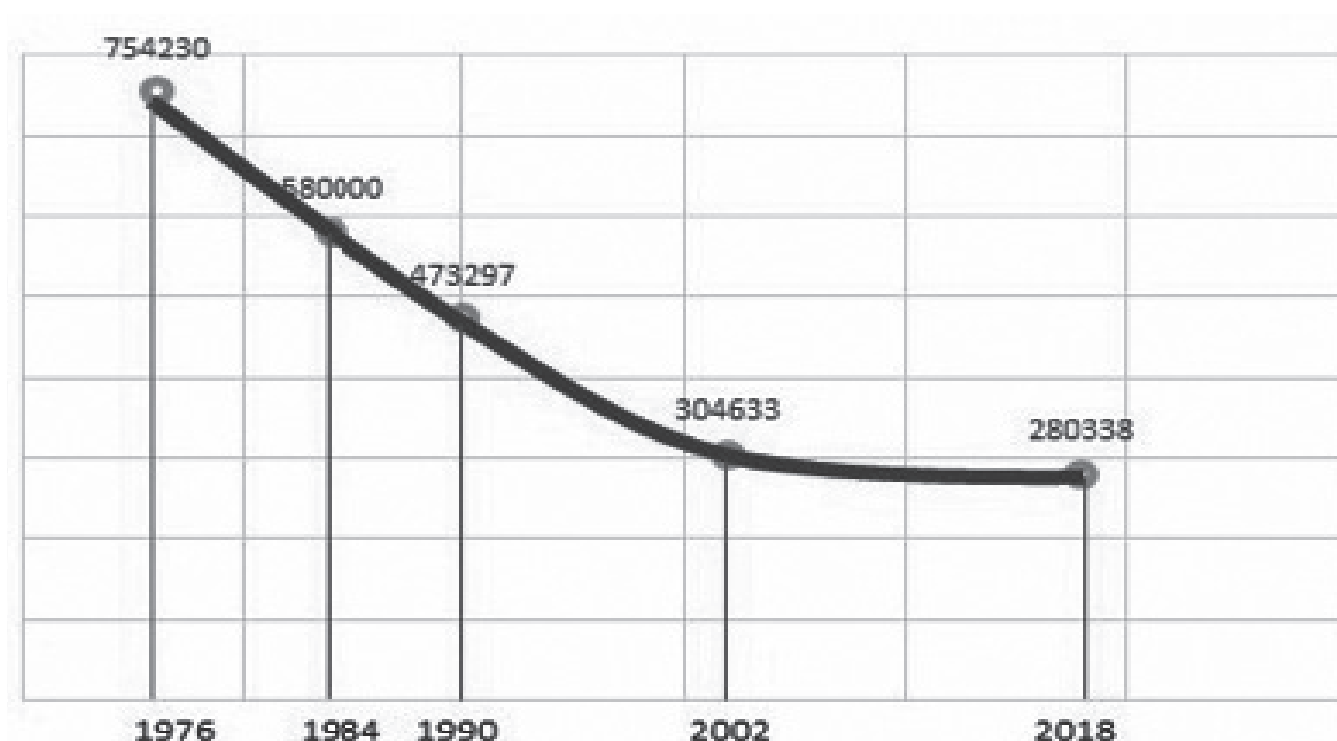
Pour ce rassemblement la mobilisation de tous les adhérents et sympathisants est une nécessité, il s'agit de marquer un coup important. Les conditions de l'unité ont été réunies pour permettre le succès le plus large possible. Il s'agit donc maintenant de transformer l'essai par une mobilisation importante. Le tract d'appel est mis sur le site Internet de l'UPSM (www.upsm-cfdt.org).

Tous dans l'action le 26 juin !

ANNEXE 1

Évolution de l'emploi dans la métallurgie d'Ile de France

Aussi étonnant que cela puisse paraître il n'est pas facile de trouver une série homogène de chiffres qui indique l'évolution des effectifs dans la métallurgie d'Ile de France sur 70 ans (1950-2020). En effet l'INSEE n'a pas cessé de changer sa façon de compter. Aussi avons-nous décidé d'utiliser d'autres sources. Les éléments que nous présentons fournissent une bonne idée de la chute de l'emploi dans ce qui fût un secteur industriel clé de la « région capitale ».



Sources :

1976 - Document UIMM : 75 ans au service d'une profession (1901-1976)

1984 - Charte pour l'emploi en Ile de France, document CFDT pour le congrès de l'URP du 7 au 29 octobre 1987

1990 - Document SYNDEX-IFEAS du 18 mars 2004

2002 - Document SYNDEX-IFEAS du 18 mars 2004

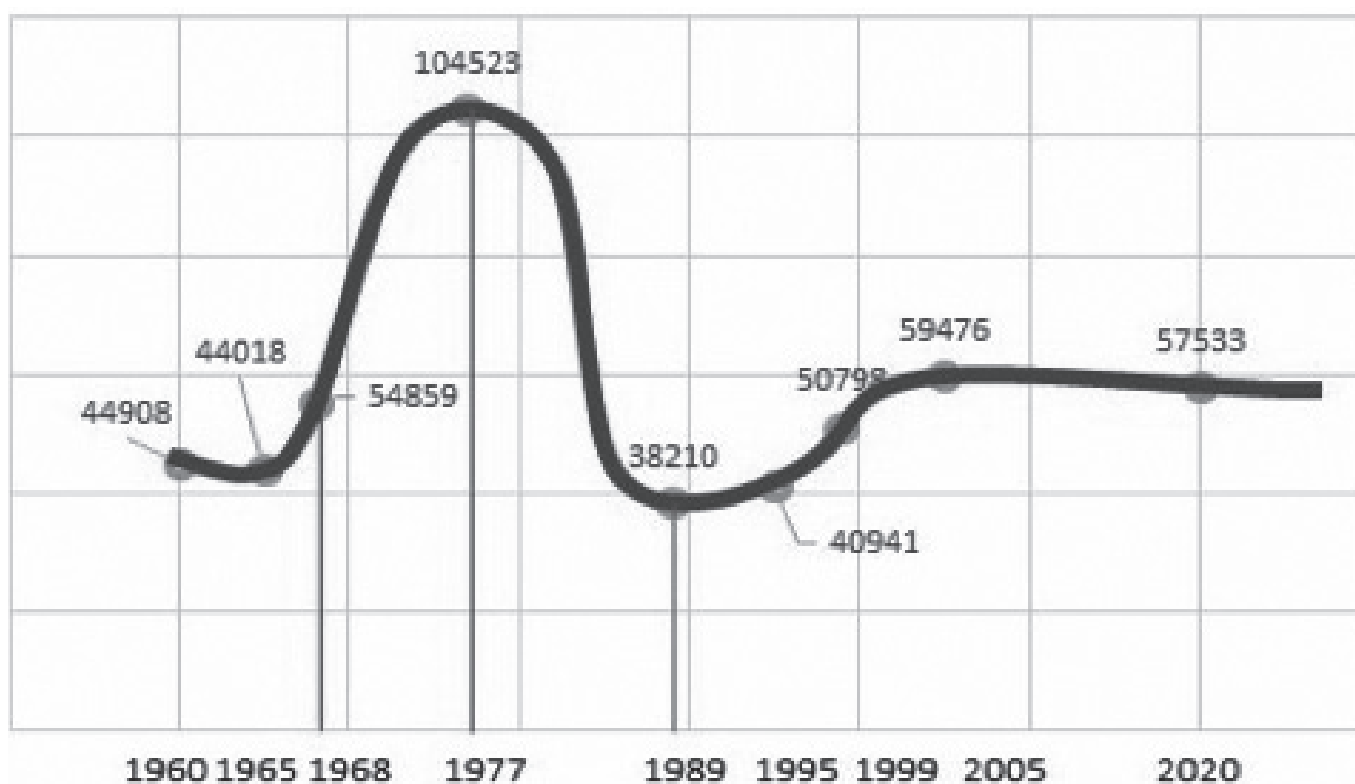
2018 - Idf Chiffres clés.

Le champ syndical de l'UPSM CFDT comprend aussi la « réparation automobile » dont la dénomination a par la suite changé en « services de l'automobile ». Il s'agit d'une branche à part entière dont les effectifs doivent être ajoutés à ceux de la métallurgie.

En 2020, il y a 74.600 salarié(e)s dans les « services de l'automobile ». Pour compléter le tableau des évolutions dans la métallurgie d'Ile de France, il est à noter que les rapports numériques entre catégories professionnelles ont complètement changé : Les ouvriers et ETAM ont fortement diminué, tandis que les ingénieurs et cadres ont, au contraire, beaucoup augmenté.

ANNEXE 2

Les adhérents CFDT de la métallurgie en Ile de France



Les chiffres indiqués sur le graphique correspondent au nombre de cotisations payées dans l'année.

En général il est considéré que le nombre d'adhérents s'obtient en divisant par 10.

Les chiffres de 1960, 1965 et 1968 correspondent aux congrès de la Fédération de la Métallurgie à Lyon, Paris et Rouen. Au-delà les bilans UPSM nous les fournissent. Nous n'avons pas réussi à retrouver le nombre d'adhérents entre 1949 et 1960.

Sources : Archives Confédérales CFDT-FGMM

ANNEXE 3

Les Syndicats

Tableau de synthèse des syndicats de la CFTC de la métallurgie région parisienne jusqu'en 1944

Avant la CFTC			
1887	Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie – SECI	Jules Zirnheld Gaston Tessier Jules Mennelet Rémy Soulier	
1904	B.J.O. Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie	Charlemagne Broutin	
1909	Syndicat des Ouvriers de la Métallurgie et parties similaires		
1919	Création Confédération CFTC		
1920	Création Fédération de la métallurgie		
La CFTC est peu implantée dans la métallurgie	1919	Syndicat chrétien des métaux de Puteaux	Lucien Léonard
		Il existe d'autres syndicats métaux masculins, signalés par la référence à leurs dirigeants dans l'activité fédérale, dont nous n'avons pas de trace.	
		Idem pour des syndicats féminins	Marguerite Martin
	1936	Front populaire	Lucien Hans Roger Gillot Albert Huleux
Fort développement de la métallurgie CFTC, malgré la faiblesse des forces affichée pendant la grève.	1936	Syndicat des ouvriers et ouvrières de l'entrepôt général de l'aéronautique maritime d'Orly	Roger Lelièvre
	1937	Syndicat de la métallurgie de Melun et la région	
	1937	Syndicats chrétiens de la Seine nord ouest	
	1937	Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens, employés	Simone Troisgros
	1937	Syndicat des ouvrières de la métallurgie et industries connexes	
	1937	Syndicat général des agents de maîtrise de la métallurgie et parties similaires	
	1939	Syndicat libre métallurgie de Môtret sur Loing	
????	Syndicat des ouvriers de la métallurgie parisienne		
1939-1945 Guerre occupation		Jean Pérès	

ANNEXE 3 (suite)

Tableau de synthèse des syndicats après 1945

1945 – Libération			
Cartel métallurgie parisienne en 1947			
Un syndicat et une section non membres de la FGM	Avant 1940	Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens, employés	Responsables fédéraux Charles Savouillan (44) André Soulat (60)
	????	Section métallurgie du syndicat des ingénieurs et cadres	
Trois syndicats membres de la FGM fondateurs de l'UPSM	Avant 1940	Syndicats des ouvriers de la région parisienne	
	1945	Syndicat des employés et techniciens de la métallurgie, voitures, aviation et parties similaires	
	Avant 1940	Syndicat des ouvriers de la bijouterie horlogerie et métiers d'art	
Création de l'UPSM 29 janvier 1949	1947	Syndicat travailleurs métallurgie Nord Seine et Marne	Responsables permanents métallurgie région parisienne Gérard Espéret (39) Roger Gillot (48) André Téqui (53) Jean Auger (58) Jean Paul Murcier (63) René Fromaget (57) Guy Guinguant (58)
	1950	Syndicat métallurgie Boulogne Billancourt	
	1953	Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile - SRTA	
	1959	Syndicat national personnel du C.E.A.	
	1960	Syndicat métallurgie et annexe Montereau et environs	
	1961	Synd. national des ingénieurs et cadres de l'automobile SNICA	
Organisation de l'UPSM en syndicats de branche sur le périmètre régional	1962	Syndicat général travailleurs de l'automobile – SGTA	
	1962	Synd. parisien des industries aéronautiques et spatiales - SPIAS	
	1962	Syndicat construction électrique et électronique - SCEE	
	1963	Syndicat travailleurs mécanique générale - STMG	

1964 - Évolution de la CFTC-CFDT - Mouvement 1968

Réorganisation de l'UPSM en syndicats locaux dans les années 1970	Syndicat des travailleurs de la métallurgie de Paris	Claude Michelot (64)
	Syndicat métaux Seine et Marne Sud	Roger Dumas (66)
	Syndicat métaux Seine et Marne Nord	Fernand Penin (69)
	Syndicat métaux des Yvelines Sud	Rémy Allanos, (70)
	Syndicat métaux des Yvelines Nord	Jacques Debesse (71)
	Syndicat métaux 91	Pierre Matis (72)
	Syndicat métaux du 92 Sud	Claude Sardais (73)
	Syndicat métaux du 92 Centre	Christian Cottet (75)
	Syndicat métaux du 92 Nord	Bernard Loup (75)
	Syndicat métaux du 93 Nord	Bernard Amiaux (76)
	Syndicat métaux du 93 Sud	Pierre Alanche (76)
	Syndicat métaux du 94	Alain Gelly (77)
	Syndicat métaux du 95	Jean Paul Sbeghen(78)

Années 80 - Chute des effectifs entreprises métallurgie parisienne, désyndicalisation

Regroupement des syndicats locaux	Syndicat Métallurgie des Vallées de la Seine et de l'Oise - SMVSO
	Syndicat des Travailleurs dans la Métallurgie 77 – STM77
	Syndicat des Travailleurs dans la Métallurgie de Paris et La Défense - STRAMP
	Syndicat de la Métallurgie Sud Francilien – SYMÉTAL SUD FRANCILIEN
	Syndicat Métallurgie du Nord et de l'Est de la Seine - SMNS

ANNEXE 4

Ouvrages écrits par des militants CFDT métaux

ACQUIER André

Participation à l'ouvrage collectif Lip 73, Seuil, coll. « Combats », 1973.

ALANCHE Pierre

Renault côté cour. Un salarié au conseil d'administration, Les Éditions de l'Atelier, 2007.

- Contribution à l'ouvrage Renault en danger. Le diagnostic de la CFDT-Renault, L'Harmattan, 2012.
- Encyclopédie de la stratégie, chapitre les administrateurs salariés pages 1-14, Paris, Vuibert, 2014.
- Forgeron en campagne Un métier de tradition Editions de la Flandonnière 2022

ALLANOS Rémy

Collaboration à la rédaction de l'ouvrage collectif de l'Union départementale CFDT de Savoie : Éléments d'histoire de la CFDT en Savoie, de 1930 à 1980, imprimerie Lienhart, Aubenas, 2001.

AUMEUNIER Serge

L'effet Talbot ou Les raisons profondes d'un conflit, 1984.

Mai 68 par eux-mêmes, (participation) Éditions du Monde Libertaire, 1989.

Solidarnosc : « éclosion, épanouissement et fin, le soutien de la CFDT » dans l'ouvrage coordonné par Christian Mahieux intitulé « Pologne, combats pour l'autogestion Solidarnosc (1980-1981), Syllepse 2021

BOUCAULT Pierre

Collaboration à nombre de journaux et bulletins : La Jeunesse ouvrière et En Route édités par la JOC (ce dernier en zone occupée de 1940 à 1944).

- Monde ouvrier édité par le Mouvement populaire des familles.
- Libération du Monde ouvrier et Vie Populaire, édités par le Mouvement de Libération ouvrière ainsi qu'Études ouvrières.
- Combat familial édité par la Confédération nationale des Associations populaires familiales.
- Racines jocistes : 13 années de participation à la vie de la JOC (1931-1944), 1993, 42 p. dactyl. ; « La représentation des usagers dans les élections sociales » in La solidarité en actes, Les Cahiers du GRMF n° 11, Villeneuve-d'Ascq, 2002.

CARVOU Michel

Loger n'est pas gagner ! Logement et insertion, Société anonyme d'habitations à loyer modéré, Emmaüs, 1995.

CHILIN René

« Des risques de rupture du savoir ouvrier » Revue d'économie industrielle, volume 10, 4ème trimestre 1979, p 94-98. — Article de René Chilin « Evolution technologique et devenir industriel » Culture technique N°4 février 1981, CRCT Neuilly (Centre de recherche sur la culture technique).

- Co-auteur avec Aimée Moutet et Martine Théveniaut-Muller, Histoire de l'ANACT, vingt ans au service de l'amélioration des conditions de travail, Editions Syros, la Découverte 1994.
- Coordinateur avec Roger Mullié, de l'ouvrage collectif « Pages d'histoire syndicale, La CFTC~CFDT Snecma-Villaroche, 1947-1980 » L'Harmattan 2000.

COLMONT Henri

Handicap, inventivité et dépassement, préface d'Alain Wisner, L'Harmattan, coll. « Technologie de l'action sociale », 2001, 132 p.

COTTET Christian

Coordination de la réalisation de la brochure URSIF sur les 35 heures.

- Mémoire de DEA: Christian Cottet, sous la direction de Frédéric De Coninck, Au carrefour du médical et du social. Un centre de santé municipale et la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales, Institut Théophraste Renaudot, Paris, 1997.

COUVREUR Emmanuel

Le Monde : La leçon des suicides en série chez Renault, par Emmanuel Couvreur ; 05/03/2007.

- Cadres CFDT ; Condition de travail en ingénierie, Un défi pour la CFDT Renault ; n°428 ; 2008.
- L'apport de l'expertise au travail syndical et au dialogue social, Une étude coordonnée par Henri Vacquin ; Technologia ; 2013.

DEBESSE Jacques

Avec Jean-Michel Gaullier, *En cas de licenciement que faire ?*, Éditions ELP, 1974.

- Avec Paul Smith, historien, *Mémoire d'usine 1924-1985, 60 ans à la production d'avions et d'engins tactique*, Syros 1985.

- *La fête au village*, brochure de l'espace culture du Forum des CE de la CFDT, AGPP, 1986.

Articles : « Mémoire d'usine, histoire d'un livre », *Cultures techniques entreprises et société*, 122-123, L'Harmattan, 1989, p. 95-99.

- « Sauver une mémoire ouvrière dans l'industrie aéronautique », Alain Beltran, Michèle Ruffat, *Culture d'entreprise et histoire*, p. 69-78, Les Éditions d'organisation université, 1991.

DUBOST Nicolas

Flins sans fin, Paris, Maspero, 1979. – *Syndicat, patrons, comités d'entreprise : le grand remue-ménage*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007.

GELLY Alain

Documents rédigés ou supervisés par Alain Gelly : *Rénover la préformation des immigrés*, 63 p., ADEP éditions, février 1988.

- *Le réseau d'accueil Île-de-France. Rapport de synthèse*, 63 p., GRASS (groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité), juillet 1985.

- *L'État au présent- lettre du préfet de la Région Languedoc Roussillon*, 29, 16 p., janvier 1992.

- *Guide acquisition de la nationalité française*, 59 p., CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) Languedoc-Roussillon, mars 1996.

- Jacques Brissaud, *Les familles monoparentales immigrées, une étude-action juridique en Languedoc-Roussillon*, 56 p., éditions CNDP, 1er trimestre 1998.

- *Les jurisprudences du CATRED - Protection sociale - Combat pour le droit*, 123 p., 2005.

- *Égalité des droits pour les anciens combattants et les anciens fonctionnaires*, 93 p., CATRED et GISTI, 3e trimestre 2006

Etienne GRUMBACH

La contre-réforme libérale et le droit du travail. Revue Les Temps Modernes n° 657 janvier-mars 2010 et n° 658-659 avril-juillet 2010.

- *L'avocat peut-il se dispenser d'être engagé ?* Dans *Au cœur des combats juridiques* sous la direction D'Emmanuel Dockes. Dalloz 2007.

- *Syndicalisme de proposition et de transformation sociale. Méthode du conflit des logiques et conventions instituantes.* Dans les mélanges en l'honneur de Jean Maurice Verdier. Dalloz 2001.

- *35 heures négocié les conditions de travail.* Sous la coordination de Tiennot Grumbach et Laurent Pina. Les Editions de l'Atelier 2000.

- *Entretien à propos de la profession d'avocat* avec Tiennot Grumbach conduit par Antoine Garapon et Lucien Karpik 1997.

- *Garde à vue ou garde avec.* Dans le journal *Le Monde* du 08.09.1993 - *Rapport de synthèse pour une soutenance de thèse.* Université Paris IX Dauphine 1980 - *L'employeur, le juge et le gréviste.* Colloque du SAF Université Paris IX Dauphine 15.12.1979. Action juridique CFDT.

- *La défense prud'homale.* Tome 1 et 2. APIL Versailles 1978 et 1979.

- *Revue Les Temps Modernes n° 307* février 1972.

- *En partant de l'expérience de Flins.* *Revue Les Temps Modernes n° 301* août-septembre 1971.

JACQUIN François

Les cadres de l'industrie et du commerce en France, A. Colin, 1955.

- Avec Albert Renesson, *Byzance ou la maîtrise de la gestion*, A. Colin 1984.

- *De Constantinople à Tahiti. Seize ans d'aquarelles autour du monde, 1840-1856*, en suivant René Gillotin, Karthala, 1997.

LAFORTUNE Jacky

Le muralisme à l'université, Vincennes, Presses de Vincennes, 1993 ; *Les crayeurs de rue et l'espace graphique*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; « *La culture pour s'en sortir, taguer et grandir* » un Hors série *Télérama*, janvier 1996, pp 14-17.

LAURET Fabienne

Article de la revue « *Travail* » n° 2/3, *Bulletin de l'Association d'enquêtes et de recherches sur le travail*, signé avec D. Richter, intitulé *18 mois de conflits à la chaîne* - Articles sur le journal local *DECIL* du 78 (*Démocratie et Citoyenneté Locale*)

- Articles pour le journal *ATTAC 78 nord*

- Articles pour le journal « *Tout est à nous* » du NPA.

- Livre « *une féministe révolutionnaire à l'atelier*, *L'envers de Flins :* », éditions Syllepse, collection *Des paroles en actes*, janvier 2018. Fabienne Lauret, Philippe Guillaume, Elena Vieillard « *Une féministe révolutionnaire à l'atelier, l'envers de Renault Flins* » bande dessinée Editeur la Boite à Bulles 2022.

LECHANTRE Gérard

Participation à l'ouvrage collectif L'autogestion ?, supplément au journal L'outil des travailleurs de l'OC GOP de 1974.

LEPELTIER Roger

Collaboration à l'ouvrage de l'association « Les amis du vieux l'Haÿ », L'Haÿ-les-Roses : vie et images du passé, imp. Maury, L'Haÿ-les-Roses, 1990.

LEVARD Georges

Chances et périls du syndicalisme chrétien, Fayard, 1955, p.223.

MARCON Michel

Préface à Jacques Begassat, Culture jour après jour, Culture et liberté, Nogent-sur-Marne, 1981.

- Michel Marcon, À pied, jour après jour, sur le chemin de Compostelle, compte d'auteur, 1994.

- Avec Nadia Simony, Les transformations du comité d'entreprise, Snecma Évry-Corbeil 1983-1993, L'Harmattan, 2005.

- Préface à Nadia Simony, Des valeurs en partage, Les Villages Clubs du Soleil, Villages Clubs du Soleil, Marseille, 2010.

MASSERA Bernard

Contributions de Bernard Massera dans « les prêtres ouvriers après Vatican II, une fidélité reconquise » sous la direction de Tangi Cavalin et Nathalie Viet Depaule, Karthala 2016.

- Bernard Massera : « prêtre ouvrier un ministère symbolique » dans les cahiers de l'Atelier n°547 les prêtres ouvriers une histoire, novembre 2015.

- Bernard Massera et Daniel Grason « Chausson une dignité ouvrière » Syllepse 2004.

GAUTRAT Jacques dit Daniel MOTHÉ

Journal d'un ouvrier, Daniel Mothé, Editions de Minuit, 1958. - Militant chez Renault, Daniel Mothé, Seuil, 1967.

- Le dictionnaire du ski, Jacques Gautrat, Seuil, 1969.

- Le dictionnaire de la Montagne, Jacques Gautrat, 1970.

- Le métier de militant, Daniel Mothé, Seuil, 1972.

- L'analyse des conditions de travail ouvrier en usine, Éd. A. Colin, ouvrage collectif, J. Gautrat, Françoise Guélaud, Marie Noëlle Beauchesne, Guy Roustang. - Les O.S., Daniel Mothé, Cerf, 1974.

- Autogestion et conditions de travail, Daniel Mothé, Cerf, 1976. - L'autogestion goutte à goutte, Daniel Mothé, Centurion, 1980.

- Pour une nouvelle culture de l'entreprise, Daniel Mothé, La Découverte, 1986.

- L'utopie du temps libre, Daniel Mothé, Seuil, 1993.- Le temps libre contre la société, Daniel Mothé, Éd. Desclée de Brouwer, 1995.

- Vers un nouveau contrat social, Éd. Desclée de Brouwer, ouvrage collectif D. Mothé, Guy Roustang, Jean Louis Laville, Bernard Eme, Bernard Perret, 1996.

- Économie solidaire et développement local en Haut-Entre-Deux-Mers, Langonnais CRIDA/LSCI, 2004. - « Agritourisme et Economie solidaire » dans ouvrage collectif L'économie solidaire, une écologie sociale, Syllepse, 2004.

- Nombreux articles dans Tribune Ouvrière, Socialisme ou Barbarie, la revue Esprit et a collaboré à la revue Autogestion.

MURCIER Jean Paul

« La stratégie judiciaire de la CFDT », Action juridique, 4, juillet-août 1978, p. 3-10 (republié en mai 1993, n° 100).

- « Réflexions sur la négociation collective en France, Droit social, 7-8, juillet-août 1979, p. 268-274. - « Le conflit des logiques. Le terrain des faits et celui du droit », Action juridique, 11, septembre/octobre 1979, p. 3-10 (repris dans le n° 100).

- L'interprétation du droit du travail, Action juridique, 24, novembre-décembre 1981, p. 3-10.

- « L'application du droit syndical et des institutions représentatives dans les entreprises de moins de 50 salariés », Droit social, 2, février 1984, p. 107-119.

- « Procédures et structures de la négociation collective aux niveaux de l'entreprise et de l'établissement », Droit social, 2, février 1985, p. 104-110.

- « Origine, contenu et avenir de l'obligation générale de sécurité », Droit social, 7-8, juillet-août 1988, p. 610-618.

- « Le sens d'un combat (hommage à Jean Méloux) », Action juridique, 122, janvier 1997, p 17-20.

OLLIVIER Jean

Jean Ollivier archive, Histoires d'IBM, L'Harmattan vidéo, avril 2006.

PATFOORT Claude,

« Renault à Billancourt : une fermeture programmée » Persée Livres, 2019 ; « Renault - Nissan

- Mitsubishi de l'alliance à la mésalliance : Récit d'une sortie de route » Edition Nombre 7, 2020 ;
« L'affaire Carlos Ghosn : une incompétence partagée ? », Edition Nombre 7, 2021 ; Blog ; <https://www.renew-srta.fr/>, 2015-2020

PARICHON Denis

Voies et moyens pour la prise en charge par la CFDT des salariés des petites entreprises, s.d.
- Fonctionnement démocratique de la CFDT, 1995.

PINGLIN Philippe

« Oser réformer le droit syndical », Le Monde du 19 février 1992. - « Se rassembler pour l'emploi », Le Monde du 24 mars 1993. - « Le pari de la liberté », éditions de l'Atelier, 2013.

RICHTER Daniel

« Travail et progrès technique dans l'industrie automobile : l'exemple Renault », Cahiers français, juillet 1982.

- Avec Fabienne Lauret, « 18 mois de conflits à la chaîne », Travail, 2-3, juin 1983.

- Avec Daniel Bachet, Danielle Linhart, Robert Linhart et Pierre Rolle, Agir et décider dans le travail, CESTA, 1985.

- Automobile où nous mènes-tu ?, 1985 (rédacteur principal). - « Ne pas rater le coche », in Le syndicalisme au futur, sous la direction de Jean-Pierre Durand, Éd. Syros, 1996.

- « Renault Vilvoorde un cas d'école et une étape manquée », Temps Modernes, janvier 1998.

- Renault, cent ans d'histoire sociale, exposition et livre avec Alain Michel et la Société d'histoire des usines Renault, 1998. - « Talbot Poissy du printemps syndical à l'affrontement racial (1982-1984) », in Mémoire des luttes de l'immigration en France, GISTI, février 2014.

- coordonnateur du n°10-11 de la revue les Débats de l'ITS « Immigration : quels enjeux de société ? » et auteur de l'article « L'immigration révélatrice et actrice des contradictions qui traversent les forces progressistes » Editions du Croquant 2019

SARDAIS Claude

Articles non signés (selon la tradition d'alors) mais identifiables dans CFDT Métaux, publication mensuelle de l'UPSM-CFDT.

- La CFDT, un syndicat venu d'ailleurs ? Les Temps Modernes, N°430, Mai 1982.

- Les rapports de l'Inspection Générale des Finances quand ils sont publiés.

- Réussir la réforme du système ferroviaire, Jean-Louis Bianco, Claude Sardais, avec la participation de Ludovic Espinasse, Recommandations avril 2013.

- les rapports en tant qu'inspecteur général des finances.

TARRIÈRE Claude

350 articles dans différentes revues scientifiques et actes de congrès tels que : « Approche de la modélisation mathématique de l'être humain dans un véhicule lors d'un choc », communication au 15e congrès de biomécanique, Cluny, septembre, 1990 ; « Biomechanical Synthesis of New Data on Human Lower Leg Responses and Tolerances in Parallel with Dummies and Injury Criteria », International Conference on Pelvic and Lower Extremity Injuries Proceedings, Washington, DC, December 4th-6th, 1995 ; « Compatibility Issues and Vulnerable Users, Proceedings of the NATO/ISO on Crashworthiness of Transportation Systems Structural Impact And Occupant Protection », Tróia, Portugal, July 7th-19th, 1996 ; extrait bibliographique de la SAE international (Society of Automotive Engineers), http://profiles.sae.org/Claude_Tarriere/.

TARRIERE Pierre

« L'implication des cadres dans la démarche participative des entreprises » publiée dans Cadres CFDT, 328 (10/87), p. 76-84.

TAUPIN Roger

« Le premier concile gadzarts », Bulletin la Biffutière (Amicale catholique des Gadzarts), Paris, 25 septembre 2005. — « Les primes trimestrielles : vues et sentiments d'un ingénieur de base », RENAULT HISTOIRE, 27, juin 2005.

THORN Jean-Pierre

Principaux films : Oser lutter, oser vaincre, Flins 68, DVD 2008 Éditions Montparnasse (1968).

- La grève des ouvriers de Margoline, DVD 2009 Éditions Montparnasse (1973).

- Le dos au mur, DVD 2007 Scope Éditions (1980). - Je t'ai dans la peau, DVD 2014, Film Flamme (1990).

- Génération Hip Hop (1995). - Faire kiffer les anges (1996).

- On n'est pas des marques de vélo, DVD Sony Music (2002).

- Allez Yallah ! DVD 2006, L'Harmattan Vidéo (2004-2005).

- 93 la belle rebelle, DVD Blaq Out (2007-2010).

- L'acre parfum des immortelles 2019

VATIER Raymond

- Développement de l'entreprise et promotion des hommes, Édition de l'entreprise moderne, 1960, réédité en 1968. - Ingénieurs et techniciens de la mécanique, Presses universitaires de France, 1962. - Avec Robert Bosquet, L'homme dans la société contemporaine, Édition Dunod, 1965.
- Le perfectionnement des cadres, coll. « Que sais-je » Presses universitaires de France, 1969.
 - Ouvrir l'école aux adultes, L'Harmattan, 1971. - Audit de la gestion sociale, Les Éditions d'organisation, 1988.
 - Encyclopédie du management, contribution au tome I, chapitre « Audit social », Vuibert, 1991.
 - Ouvrir l'école aux adultes, préfaces d'Antoine Prost et Jean-François Cuby, L'Harmattan, 2008.
 - Formation continue : utopie en 1970, urgence en 2012, EMS in QUARTO, 2011.
 - Encyclopédie des ressources humaines, t. II de l'ouvrage collectif au sein du groupe Térance, sous la direction de Régis Ribette, Les Éditions d'organisation, 1993. - L'aventure d'un gamin des trente glorieuses, ANACFOC Publications, 2016.

VIDECOCQ Emmanuel

- (sous le pseudonyme d'Éric Braine), « La prise du minitel », Terminal, 42, février 1989.
- « Subjectivités corsiques : refrain mimétique et devenirs hétérogènes », Chimères, 46, 2002.
 - « Du fonctionnement des revues comme plateformes éditoriales », propos recueillis par Arnaud Jacob, ENT'Revue, 35, 2004, p. 13-14.
 - Avec Brian Holmes et Anne Querrien, « Les trois plis du média-activisme », Multitudes, 21, 2005, p. 11-14 ; avec Prince Bernard, « Félix Guattari et les agencements post-média. L'expérience de radio Tomate et du minitel Alter », Multitudes, 21, 2005, p. 23-30 ; « Bâtir le commun dont le monde a besoin », Terminal, 93-94, décembre 2005 - avec Yann Moulier-Boutang et Frédéric Neyrat, « Construire de nouvelles relations », Multitudes, 24, 2006, p. 19-27 ; « D'une pensée des limites à une pensée de la relation », Multitudes, 24, 2006 [online] - avec Jean-Yves Sparel « Qu'est-ce que l'écosophie ? Entretien avec Félix Guattari », Chimères, 28, 1996.

VIGUIER Alain

- Rédaction de nombreux tracts et brochures politiques.
- Articles sur l'Algérie dans le journal « Pour le Parti », sous le pseudonyme de Gilles Fabre.
 - Travaux universitaires : À propos de la « forteresse ouvrière, Rôles et fonctions de Renault Billancourt dans la politique communiste, Master 1 sous la direction de Michel Dreyfus, Université Paris 1, 2009
 - Renault Billancourt 1936-1970 mythe de la forteresse ouvrière et politique du parti communiste français, Master 2 sous direction Michel Dreyfus, Université Paris 1, 2010.
 - Renault Billancourt, 1950 – 1992, Le parti communiste et les ouvriers Identités ouvrières et identité de parti. Thèse pour le doctorat d'histoire, Présentée et soutenue publiquement Le 16 octobre 2017, sous la direction de M. le Professeur Michel PIGENET.
 - Le PCF à Renault Billancourt - Force et crise d'un symbole ouvrier (1944-1992), Arbre bleu éditions 2022.

VILANDRAU Maurice

- Au cul aux vaches. Entretiens avec Maurice Vilandrau, La Toison d'Or, 1999.
- L'étonnante aventure des Castors. L'autoconstruction dans les années 50, L'Harmattan, 2002.
 - L'audacieuse aventure des RELAIS-JEUNES. Un foyer pour adolescents en banlieue parisienne, Les points sur les i éditions, 2004. - Ils ont payé le prix fort ! Harcèlement moral, brimades, déclassements, La Toison d'Or, 2007.
 - La Seine raconte Ablon-sur-Seine, à l'aube du XXI^e siècle, Cercle d'études savantes archéologiques et folkloriques (CESAF) de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon-sur-Seine, 2011.

WISNER Alain,

- Étude de la fidélité de l'oreille considérée comme récepteur microphonique, Université de Paris, Paris, librairie Arnette, 1955. - Avec Bernard Pavard, Tahar Hakim, Bencheckroun et Philippe Geslin, Anthropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique, Toulouse, Éditions Octares, 1997.
- Manuel des bruits et vibrations, Éditions INRS 254B, 1970. - Quand voyagent les usines, Paris, Éditions Syros, 1985. - Réflexions sur l'ergonomie (1962-1995), Toulouse, Éditions Octares, 1995.

les Secrétaires Généraux de l'UPSM



Roger GILLOT
1949



André TEQUI
1957



Jean-Paul MURCIER
1963



Claude MICHELOT
1965



Roger DUMAS
1971



Rémy ALLANOS
1974



Claude SARDAIS
1978



Michel CARVOU
1983



Didier CUSSERNE
1989



Marc BRETEIL
1999



Jean-Claude SEGGIN
2005



Marie-Hélène TINÉ
2008



Michel FOURGEAULT
2016

ANNEXE 5

Intervention du groupe Mémoire et Histoire lors de l'Assemblée Générale de dissolution de l'UPSM le 8 Décembre 2021

Si on avait le temps, on devrait remonter en 1887 à la fondation du SECI (syndicat des employés du commerce et de l'industrie) qui fut l'un des ancêtres de la CFTC créé en 1919 avec l'apport déterminant des travailleurs de la métallurgie qui s'organisèrent le 22 mai 1920 en Fédération Générale de la Métallurgie.

Ce serait pourtant intéressant car on verrait que dès l'origine du syndicalisme qui fut le nôtre, les métallos ont su adapter leur organisation pour toujours davantage se rassembler, mettre leurs moyens et compétences en commun et se donner ainsi un outil de réflexion et d'action efficace avec des moyens à la hauteur.

Bien que nous allons mettre un terme à cet outil rassembleur que fut l'UPSM, nous osons espérer que malgré les apparences, ce qui nous réunit aujourd'hui est une nouvelle étape pour continuer à se rassembler dans un contexte nouveau... Car se rassembler, en toute indépendance, pour être plus efficace est dans les gènes de notre syndicalisme CFDT de métallos franciliens.

*Pendant les grèves de 1936, alors que la CGT se renforce en syndicats de boîte, **la CFTC crée des SSE rassemblées en des syndicats géographiques. On compense ainsi la faiblesse des implantations dans les entreprises par une mutualisation des moyens de réflexion, de solidarité et d'action.** C'est d'ailleurs dans ce même esprit de solidarité que se créent les premiers éléments de ce qui est aujourd'hui la **CNAS**, caisse de solidarité unique dans le syndicalisme français.*

***Au sortir de la guerre**, en 1946 sous l'impulsion du programme du CNR sont votées les lois dites « ouvrières » : la Sécurité sociale, les Comités d'entreprise, l'inscription dans la Constitution du droit syndical et de grève, une nouvelle grille de classification qui sera en vigueur jusque dans les années 70...*

Avec la reconstruction s'ouvre le début de cette période dite des « Trente glorieuses ».

Mais n'oublions pas que c'est aussi le développement de « la guerre froide », les guerres coloniales avec Madagascar, l'Indochine, et surtout la guerre d'Algérie avec ses milliers de jeunes du contingent et ses répressions y compris sur le territoire nationale comme le 17 octobre 1961 ... C'est aussi la prise de conscience des grandes pauvretés, en particulier autour de la question du logement (appel de l'abbé Pierre en 1954).

Ce sont aussi des conflits sociaux très durs comme par exemple les grèves des mineurs en 1948 et en 1963 avec des réquisitions et les violentes interventions des forces de l'ordre.

Dans ce contexte, la métallurgie est le grand secteur d'activité. La métallurgie parisienne, en particulier, représente à elle seule le tiers des effectifs de la métallurgie de toute la France mais, surtout en région parisienne, avec de plus en plus de techniciens, de dessinateurs et d'ingénieurs qui posent la question de la reconnaissance de nouvelles classifications.

Le GIM (Groupement des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne) est « l'interlocuteur patronal » Mais c'est surtout le fer de lance de l'UIMM (Union des Industries Métallurgiques et Minières).

*Face à ces défis, la question d'une **organisation syndicale bien structurée s'impose.** C'est pourquoi, dès 1947, dans une démarche de solidarité, cinq organisations de la métallurgie CFTC (trois syndicats d'ouvriers, un syndicat d'employés, de techniciens et de*

cadres et une section d'ingénieurs affiliée à la fédération, se constituent en un « cartel de syndicats de la métallurgie ».

L'objectif de ce cartel est de préparer une union des syndicats de métallos sur l'Île de France. Ce sera chose faite avec **la création le 21 janvier 1949 de l'UPSM**. Roger Gillot, le premier secrétaire général déclare « Cette union se veut l'expression d'une mise en commun des moyens, d'effort et d'argent ...qui réunira en son sein tous les syndicats CFTC d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de cadres et d'ingénieurs » comme par exemple le syndicat BJO créé en 1907 ou les quelques syndicats féminins existants encore ...

Avec l'UPSM (et quelque 20 ans avant la création par la Fédération des Unions Métaux), se crée ainsi l'outil qui allait permettre aux métallos de mieux appréhender leurs réalités de branches professionnelles et de mener les combats indispensables pour défendre et conquérir des droits.

Dès 1953, se met en place le Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile. Grâce à ses luttes et à son statut, Renault, est perçu comme référence d'une avant-garde sociale. Ainsi l'accord Renault de 1955 introduit la troisième semaine de congés payés, la retraite complémentaire pour les ouvriers et les ETAM, et amorce la mensualisation des ouvriers, conquêtes sociales qui seront généralisées à la suite de 1968.

Le 10 juillet 1954 est signée une Convention Collective de la Métallurgie Parisienne qui concerne tous les salariés de la branche de la Région Parisienne hors la Seine et Marne et à l'exception des cadres, des salariés de la BJO et des garages qui ont leurs propres conventions nationales.

Dans le cadre de l'UPSM et jusqu'en 1963 vont se constituer des syndicats de branches sur le périmètre régional : le syndicat des travailleurs de l'automobile (SGTA), ceux de l'aéronautique et du spatial (SPIAS), de la construction électrique et électronique (SCEE) de la mécanique générale (STMG).

Jean Paul Murcier, (juriste confédéral puis permanent pour la FGM), devient secrétaire général de l'UPSM. Il conforte la structuration des syndicats de branches et les inter (Renault, Thomson...) tout en développant la SSE qui sera officiellement reconnue avec les DS, sous la pression de la CFDT, à l'issue des grèves de 68.

Parallèlement, dès 1948, les métallos parisiens s'investissent fortement dans **l'évolution idéologique de leur confédération** « pour ne pas gêner l'adhésion de camarades ...dit le secrétaire général Roger Gillot, que l'étiquette trop absolue de notre syndicat choquerait encore. » C'est ainsi qu'au congrès confédéral de Paris (6 et 7 novembre 1964) toutes les sections CFTC de la métallurgie, à l'exception d'une seule, vote pour que la CFTC devienne la CFDT, une organisation syndicale structurée mais indépendante des parties politiques comme des églises.

Se rassembler en mettant ses moyens en commun, pour être plus fort dans l'action comme dans l'analyse et la compréhension des situations, se rassembler quelque soit sa classification professionnelle ou ses opinions philosophiques, politiques ou religieuses, correspond à l'esprit de notre histoire CFDT de métallos franciliens...

L'engagement des métallos franciliens CFDT dans les grèves de 1968 et les revendications portées dans les négociations de Grenelle par la CFDT va encore le montrer.

A vous aujourd'hui de vous inscrire dans l'esprit de cette belle histoire.

Pour le Groupe Mémoire et Histoire
Bernard Massera



Pierre ALANCHE
Alcatel puis Renault
permanent 1976-1980

le groupe



Michel CARVOU
Peugeot
permanent 1979-1989



Christian COTTET
Juriste
permanent AIJT 1974-1984

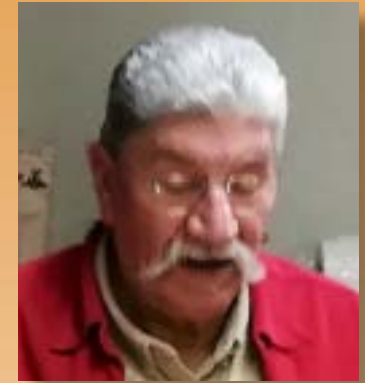


Jacques DEBESSE
Nord Aviation
permanent 1971-1979



Mohamed ER REGUIEG
Renault
Com. Ex. SGTM 92 S

Mémoire



Alain GELLY
IBM puis SNECMA
permanent 1977-1982



Georges LABBOUZ
Juriste
permanent AIJT 1976-1989

et Histoire



Monique LEBLANC
CGA
CF de la FGMM 1968-1971



Jean LIMONET
Schneider
Sec. Nat. FGMM 1978-1987



Claude Marc Lory
Com. Ex. SGTM 91 1975 -1988



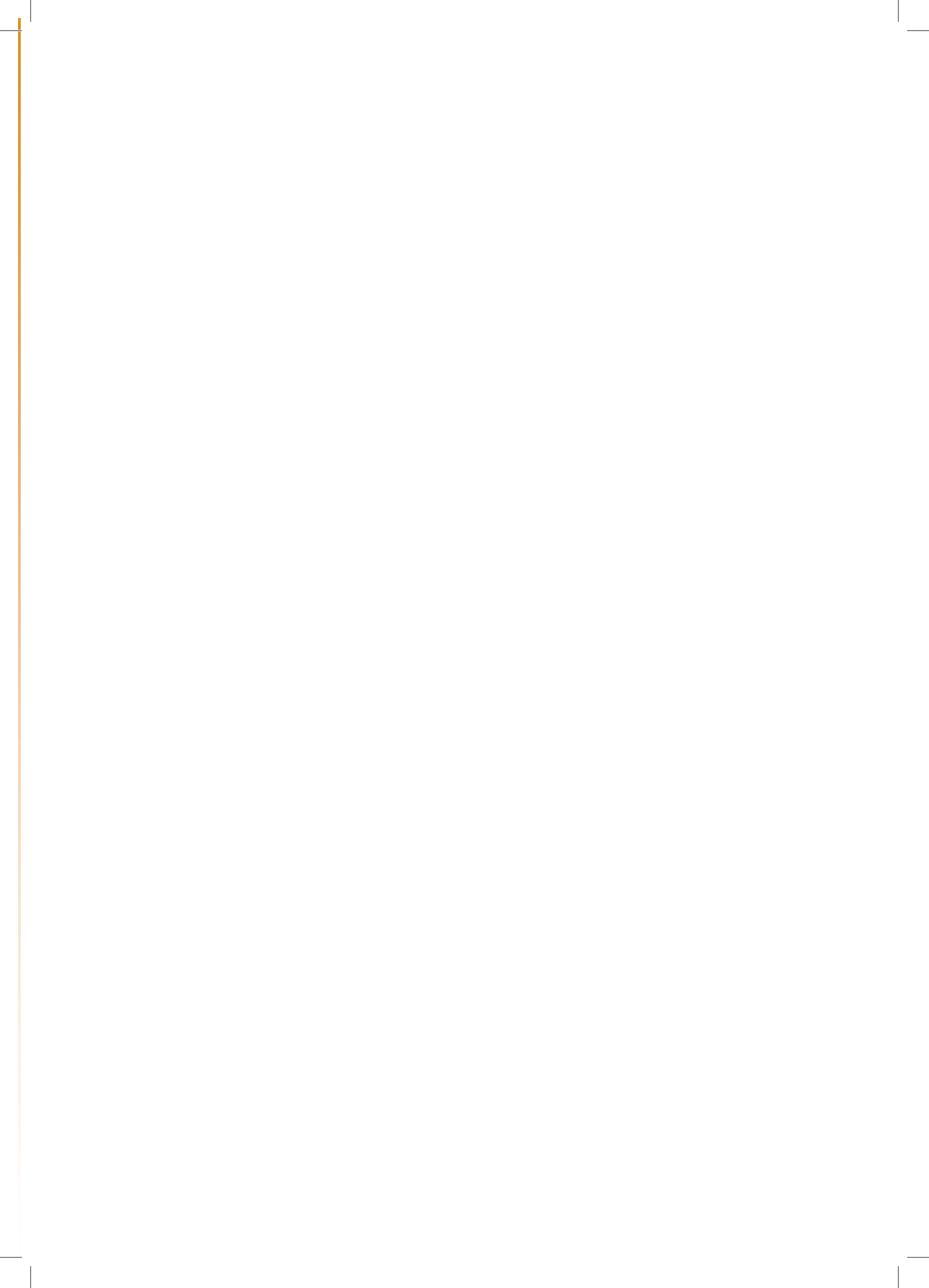
Bernard MASSERA
Chausson
Sec. Gen. SMNS 1991-2000



Daniel RICHTER
Renault
Sec. Gén. SMVSO 1982-1992



Jean-Paul RICHEZ
Journaliste - membre du
CA des amis du MAITRON





Cette brochure est réalisée par le groupe Mémoire et Histoire de l'UPSM, constitué d'anciens militants et permanents de cette organisation.

Ce groupe participe depuis 2008 à la rédaction de biographies des militants qui ont fait l'histoire de la CFDT dans la métallurgie parisienne afin d'alimenter le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social français.

Cette brochure met en valeur les positions et l'action de l'UPSM/CFDT en Ile de France.